LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5344 - JEUDI 10 DÉCEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



UN TERRORISTE VOULAIT FAIRE EXPLOSER LE LIEU DE CULTE

Tentative avortée contre la cathédrale Saint-Augustin à Annaba

Page 5

Des experts réunis à Alger prédisent une hausse des cours à partir de 2017

LE PÉTROLE À 80 DOLLARS EN... 2020



Le marché pétrolier devrait connaître une relative amélioration à partir de 2017, avec un rebond des cours qui pourraient toucher «un plafond de 80 dollars le baril en 2020», prédisent des experts internationaux réunis à Alger. 2016 ne devrait pas être une très bonne année en raison du retour prévu de l'Iran sur le marché pétrolier. Il faudra attendre 2017 pour voir les cours s'améliorer avec un prix minimum de 40 à 50 dollars le baril et un maximum qui restera au-dessous des 100 dollars, selon ces experts. La reprise financière de l'Algérie est suspendue à ces prévisions.

Page 2



ALORS QUE LE POLISARIO TIENT UN CONGRÈS DÉCISIF

Ban Ki-moon s'apprête à visiter la région

Page 3



LE 11 DÉCEMBRE 1960

Une date qui a accélérer l'indépendance

Page 11



AFFAIRE SONATRACH

Me Mohsen Amara se constitue avocat pour les fils de l'ex-PDG du groupe

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017

Plusieurs nouveaux manuels disponibles

LA MINISTRE de l'Education nationale, NouriaBenghebrit, a annoncé hier que plusieurs nouveaux manuels scolaires pour les cycles primaire et moyen seront disponibles pour la rentrée scolaire 2016-2017. «Deux manuels pour la première année primaire et deux autres pour la deuxième concernant les matières de sciences technologiques et scientifiques, de l'éducation musulmane et civique seront disponibles à partir de la prochaine rentrée scolaire», a indiqué Mme Benghebrit. Concernant les livres de littérature et de langues, la ministre a souligné la nécessité d'introduire la référence nationale dans le manuel scolaire dans tous les cycles, soulignant qu'une commission conjointe entre les ministères de l'Education et de la Culture sélectionnait les extraits d'œuvres littéraires d'écrivains algériens en langues arabe, amazighe et française. En réponse à une question sur les examens du baccalauréat qui coïncident cette année avec le mois de ramadhan, la première responsable du secteur a affirmé que la date des examens sera maintenue. L'agenda des examens a été défini sur la base de la capacité des établissements scolaires à «réaliser et achever le programme», a insisté Mme Benghebrit. La nouveauté pour le baccalauréat 2016 concerne la suppression des épreuves d'éducation physique pour les candidats scolarisés.Pour la notation au baccalauréat, il sera tenu compte de la moyenne d'évaluation continue des trois trimestres.

Cette mesure intervient à la demande des parents d'élèves, a expliqué Mme Benghebrit. Concernant les candidats libres, la ministre a affirmé que les épreuves d'éducation physique auront lieu durant la période des vacances. Par ailleurs, elle a indiqué que ses services œuvrent au bon déroulement des épreuves du baccalauréat, notamment dans les régions du Sud. Les centres d'examen seront dotés de climatiseurs qui fonctionneront pendant toute la durée de cet examen décisif. Concernant la langue amazighe, la ministre a indiqué que le ministère «œuvre à la réalisation de l'objectif visant l'enseignement obligatoire de cette langue. Tamazight est enseignée dans 21 wilayas en 2015 contre 11 en 2014», a-t-elle soutenu. Au sujet de la grève, la ministre a affirmé qu'il s'agit d'un droit garanti par la Constitution et prévu par la charte d'éthique du système éducatif.

R. N.

LA MESURE SERA APPLIQUÉE À PARTIR DE 2016-2017, SELON BENGHEBRIT

L'épreuve écrite déterminante pour les nouvelles recrues de l'éducation

S'il y a un ministre qui aura fait bonne impression et réussi à écarter l'un après l'autre des obstacles en un temps record, c'est bien Nouria Benghebrit. Depuis son intronisation à la tête d'un département aussi sensible, la ministre s'est attelée à injecter en douceur des remèdes qu'elle et son équipe ont cru salvateurs pour un secteur en souffrance des années durant.



Il faut surtout lui reconnaître ses victoires sur ses nombreux détracteurs, notamment ceux de la branche dite conservatrice dont elle a su déjouer presque tous les pièges. La ministre a en tout cas donné bonne impression et fini par imposer à tous ses contradicteurs des négociations.

Doucement mais sûrement, c'est la stratégie adoptée par Mme Benghebrit, sommes-nous en effet tentés de dire. Après avoir réussi un tant soit peu à «apaiser» le front social via ses multiples représentations syndicales, la ministre s'attèle à présent à mettre de l'ordre. Tout ceci mené conjointement avec la mise en pratique de la stratégie adoptée et qui semble jusque-là tenir. Ainsi, parmi les préoccupations du ministère, le renforcement de l'encadrement et le dossier relatif aux logements de fonction et d'astreinte semblent d'un intérêt particulier.

Des centaines de logements continuent d'être occupés par des retraités et même par des intrus pour lesquels d'ex-fonctionnaires du secteur les ont cédés en location. Un dossier que semble prendre au sérieux Mme Benghebrit qui, après avoir réagi violemment aux premières rumeurs ayant mis sur le tapis cet épineux dossier, semble avec du recul prendre l'affaire avec plus de pragmatisme. Le dossier sera donc, à en croire les précisions de Mme Benghebrit, traité au cas par cas avec l'association des autorités locales des 48 wilayas. La première responsable du secteur de l'Education a assuré que le ministère s'attellera à intégrer les enseignants retraités dans les programmes d'habitat mis en place dans chaque wilaya, insistant au passage sur le fait que le ministère de l'Education n'abandonnera pas les retraités qui n'ont pas de logements, a-elle rassuré, tout en ajoutant que les résultats de l'enquête menée par les services de son département avec les autorités de wilaya seront déterminants.

Le ministère et la wilaya aideront les employés du secteur ayant occupé des logements d'astreinte dans des établissements d'éducation et qui n'ont pas bénéficié d'une des formules mises en place par le gouvernement et les intégreront dans les programmes de wilaya, a-t-elle encore fait savoir.

Le ministère de l'Education nationale avait auparavant donné des instructions pour «libérer les logements d'astreinte par les fonctionnaires qui ont dépassé les délais d'occupation des lieux». Il s'agit, selon la ministre, des logements situés au sein des établissements éducatifs, attribués essentiellement aux personnels tenus de se trouver sur place.

Concernant le recrutement de nouveaux enseignants, fini le temps où l'ancienneté passait pour un avantage. Désormais, le résultat de l'épreuve écrite sera «déterminant» dans le recrutement, a indiqué la ministre, soulignant que l'ancienneté était auparavant le principal critère retenu pour la notation des candidats au concours de recrutement des enseignants, conformément aux règlements de la fonction publique.

Au sujet des postes ouverts pour le prochain exercice, Mme Benghebrit a indiqué qu'«ils ne sont pas encore déterminés», mais leur nombre sera cependant fixé et les besoins des nouvelles écoles en termes d'enseignants seront définis à l'issue des colloques régionaux sur l'éducation qui se tiendront en janvier ou février 2016. Il sera également procédé au recensement des fonctionnaires en poste au niveau de chaque wilaya et de ceux devant partir à la retraite.

Plus de 28 000 fonctionnaires ont été recrutés dans le secteur en 2015, dont 19 000 enseignants, a précisé la ministre.

Elle a rappelé que le secteur a lancé des concours externes et de promotion qui ont concerné 64 893 fonctionnaires, dont 45 000 bénéficieront d'une promotion aux grades d'enseignant principal et d'enseignant-formateur.

La première responsable du secteur a estimé que la politique de recrutement du secteur a permis de mettre fin au problème de vacance des postes, affirmant qu'en ce mois de décembre «aucun déficit n'est enregistré».

Amine B.

DES EXPERTS RÉUNIS À ALGER PRÉDISENT UNE HAUSSE DES COURS À PARTIR DE 2017

Le baril de pétrole à 80 dollars en... 2020

LE MARCHÉ pétrolier devrait connaître une relative amélioration à partir de l'année 2017, avec un rebond des cours qui pourraient toucher «un plafond de 80 dollars le baril en 2020», ont indiqué des experts lors d'une rencontre organisée à Alger.

C'est le scénario prédit par les spécialistes en questions énergétiques, Francis Perrin et Mustapha Mekidèche, lors d'une conférence à l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF) intitulée «la crise pétrolière de 2014, une crise à cycle long ? Opportunité ou menace pour les pays exportateurs d'hydrocarbures ?».

«L'année 2016 ne devrait pas être une très bonne année en raison du retour prévu de l'Iran sur le marché pétrolier. Il faudra attendre 2017 pour voir les choses s'améliorer avec un prix minimum de 40 à 50 dollars le baril et un maximum qui restera au-dessous des 100 dollars», estime Francis Perrin.

Selon lui, «le marché est en train de produire une sorte de mécanisme de rééquilibrage, la baisse des prix provoquant un recul de la production et donc un retour à des prix moins bas».

Le conférencier a estimé, dans ce cadre, que la production américaine de pétrole a commencé à régresser à partir du mois de mai 2015, ce qui représente l'un des signes d'un rééquilibrage du marché.

Il a tenu à préciser, par ailleurs, que malgré l'abondance de l'offre, la demande n'est pas en baisse comme cela a été le cas au cours des années 2008-2009, mais connaît plutôt un ralentissement.

Mustapha Mekidèche, vice-président du Conseil national économique et social (CNES) prévoit, lui aussi, une augmentation palpable à partir de 2020 avec un plafond à 80 dollars s'attendant, entre-temps, à une économie mondiale «aussi atone en 2016 qu'elle l'a été en 2015». D'après lui, l'Algérie dispose d'une capacité de résilience «appréciable» face à la crise pétrolière, mais il s'est dit inquiet des équilibres financiers du pays en cas de persistance de prix bas. L'alternative est, de son point de vue, la diversification des sources énergétiques incluant les énergies renouvelables, mais aussi le gaz de schiste. Donner la possibilité aux entreprises algériennes d'investir à l'étranger pour assurer au pays de nouvelles entrées en devises est une autre démarche à adopter, a plaidé M. Mekidèche.

Lors des débats, l'ancien PDG de Sonatrach et ancien ministre, Abdelmadjid Attar, a attiré l'attention sur l'augmentation de la consommation de l'énergie au sein même des pays exportateurs dont l'Algérie. Une question sur laquelle il faudrait également se pencher, a-t-il préconisé.

Il convient de noter que la dernière réunion des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le week-end dernier à Vienne, n'a débouché sur aucune solution pouvant être d'un apport positif sur le marché pétrolier. En effet, aucune entente pour faire face à la désastreuse situation que vit le marché du brut n'a été trouvée entre les pays producteurs réunis, les membres de l'OPEP ayant même quitté la table de réunion en total désaccord sur la question des quotas. Le volume global de 31,5 millions de barils par jour a été maintenu alors que des pays comme le Venezuela ou l'Algérie plaidaient pour une baisse de la production pour relancer les prix qui connaissent leur plus bas niveau depuis des années.

T. G.

ALORS QUE LE POLISARIO TIENT UN CONGRÈS DÉCISIF

BAN KI-MOON S'APPRÊTE À VISITER LA RÉGION

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, est attendu en janvier prochain dans la région du Maghreb en vue de mener des actions d'appui aux efforts de médiation pour le règlement du conflit au Sahara occidental occupé.

C'est ce qu'a annoncé avant-hier à New York son envoyé personnel pour le Sahara occidental, Christopher Ross. «Il (Ban Ki-moon) m'a demandé d'intensifier mes efforts. Et pour ajouter son propre appui au processus (de paix au Sahara occidental), il prévoit de visiter la région dès janvier «, a fait savoir Ross lors de son briefing au Conseil de sécurité de l'ONU.

Le médiateur onusien a expliqué, lors de cette réunion d'informations sous la présidence des Etats Unis, la position du Ban Ki-moon sur le conflit au Sahara occidental notamment dans sa déclaration du 4 novembre dernier. Afin de lever toute équivoque et toute interprétation erronée sur sa position, Ross a rappelé l'appel lancé par Ban Ki-moon aux deux parties en conflit au Sahara occidental occupé (le Maroc et le Front Polisario) pour engager des négociations directes qui doivent aboutir à une solution politique accordant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination.

L'objectif du processus étant de parvenir à un accord sur le statut définitif du Sahara occidental, a résumé l'émissaire onusien, regrettant à ce titre le «refus» opposé par le Maroc à toute négociation entrant dans ce cadre. Se référant à la compréhension du secrétaire général de l'ONU, M. Ross a relevé que ce conflit, qui dure depuis plus de 40 ans, nécessite «une solution urgente». Il a affirmé que sa persistance pouvait constituer « une bombe à retardement» dont aucun acteur dans la région n'est en mesure d'atténuer les effets à lui seul. Par ailleurs, Ross a sollicité le Conseil de sécurité pour un soutien à sa liberté de mouvement, entravée par la partie marocaine qui veut lui interdire de visiter les territoires sahraouis occupés.



DR

Le Maroc fait barrage à Ross

Le médiateur onusien est revenu à ce propos sur la déclaration du ministre marocain des Affaires étrangères, Salaheddine Mezouar, qui avait affirmé en novembre dernier dans un entretien avec l'agence de presse espagnole EFE que Ross était «persona non grata» à qui il est interdit de visiter les territoires sahraouis occupés».

En réaction à ces propos irresponsables, L'ONU a fait part de sa détermination à continuer à défendre le droit de son envoyé personnel de visiter le Sahara occidental occupé conformément au mandat qui lui a été assigné par le Conseil de sécurité. «Nous avons défendu et nous continuons à défendre le droit de Ross de visiter l'ensemble des endroits du territoire sahraoui, qui font partie de son mandat «, avait déclaré Farhan Haq, porte-parole adjoint de Ban Ki-moon. De son côté, Ross a clairement laissé entendre qu'il ne croyait plus aux assurances ressassées par Rabat sur sa liberté de mouvement, affirmant qu'il exigeait une confirmation claire pour sa prochaine demande de se rendre dans ces territoires.

Ross a rappelé, dans les conclusions de son briefing de cinq pages, que ses efforts déployés durant sa navette diplomatique dans la région pour ramener les deux parties à se réunir n'ont pas été fructueux en raison de la position hostile de l'occupant marocain à toute solution pacifique du conflit. En dépit de l'avis favorable exprimé par le Front Polisario pour reprendre des négociations directes même en l'absence de nouvelles idées, «le Maroc a campé sur sa position en refusant d'engager de nouveaux pourparlers», a regretté le responsable onusien. Le Maroc ne voulait pas entendre parler de négociations sur le statut juridique du Sahara, pourtant exigées par l'ONU, et «voulait se limiter à des discussions sur les détails de son initiative d'autonomie», a encore regretté Ross. Rabat voulait en effet torpiller les actions de médiation de Ross en lui imposant, en novembre dernier, la condition de ramener d'autres parties telle la France à la table des négociations comme partie prenante ou du moins acteur, alors que la question sahraouie est une affaire onusienne inscrite au chapitre des territoires à décoloniser conformément aux règles du droit international en la matière.

Ross a fait savoir que sa mission en tant qu'envoyé personnel de Ban Ki-moon a reçu le soutien des grandes capitales comme Washington, Londres, Paris et Madrid. Par ailleurs, le Front Polisario, s'apprête à tenir son 14e Congrès destiné à explorer les options face à l'entêtement de l'occupant marocain. Le Front devra examiner le programme d'action national, le règlement intérieur, la constitution de la République et le projet de rapport moral de la plus haute instance sahraouie couvrant la période entre le 13e et 14e congrès du Front Polisario, selon le secrétariat national présidé par Mohamed Abdelaziz. Le secrétariat nationale a salué dans la déclaration ayant sanctionnée une réunion de la commission préparatoire du Congrès, la résistance du peuple sahraoui dans les territoires occupés et le sud du Maroc et a exprimé son indignation face «à la pratique croissante de la répression et les abus» contre les civils sahraouis isolés, notamment après la visite provocante du roi du Maroc à la ville d'Al- Aâyoun occupée.

La déclaration condamne également l'arrestation abusive du prisonnier politique sahraoui A'mbarek El-Daoudi et sa famille, qui a été présenté devant un tribunal militaire, et sa condamnation par un tribunal de l'occupant à cinq ans de prison ferme, tout en appelant à la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis qui sont dans les prisons marocaines. La déclaration a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à assumer ses responsabilités et de faire pression sur le Maroc afin d'arrêter sa politique d'expansion ainsi que son blocage au référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Le conflit du Sahara Occidental est le plus vieux en Afrique. Eclaté en 1975, les belligérants, le Maroc et le Front Polisario, ont conclu un cessez-le-feu en 1991 suivi de négociations qui ont conduit à la signature des accords de Houston (Etats-Unis). Ces accords prévoient la tenue d'un referendum d'autodétermination du peuple sahraoui qui a été ensuite renié par l'occupant marocain.

K. M.

LOUISA HANOUNE À AMAR SAÂDANI :

«Je vais informer l'opinion sur ce que le président Bouteflika me disait de vous»

LA SG du PT, Louisa Hanoune, n'a pas attendu longtemps pour répondre au SG du FLN, Amar Saâdani. Dans une intervention faite hier lors de la réunion du bureau politique de son parti, Louisa Hanoune a lancé à l'adresse à Saâdani : «Je vais dire à l'opinion ce que le président Bouteflika me disait de vous». «Rien ne nous arrêtera. Nous savons maintenant que la résistance existe aussi au sein de l'institution militaire, et ces gens qui veulent vendre le pays et dilapider ses richesses nous trouveront sur leur chemin», a-t-elle ajouté.

Les jours à venir vont encore apporter leur lot de révélations. Louisa Hanoune a salué l'ancien patron du Département du renseignement et de la sécurité (DRS), le général à la retraite Mohamed Mediène dit Toufik, pour sa lettre rendue publique suite à la condamnation du général Hassan. Mme Hanoune a rendu hommage au général Toufik pour avoir eu le courage de réagir aux derniers événements survenus sur la scène politique nationale, qualifiant ses propos d'appel pour que le processus de destruction du pays cesse et l'en remerciant.

Pour la responsable du PT, la lettre du général est une preuve de résistance et de fidélité à la proclamation du 1er novembre 1954 et ne fera que conforter ceux qui se battent pour l'intérêt suprême de la nation.

Mme Hanoune a remercié le général Toufik tout en assurant que son message résume la situation actuelle de l'Algérie, et espérant que «ce grain de sable» réussira à arrêter la machine de destruction du pays.

Amar Saâdani a réagi à la lettre de Toufik, mais il l'a fait dans la dérision en qualifiant la sortie du général de «Rissala Min Taht Al Ma», (Lettre d'un naufragé) allusion à une célèbre chanson des années 1960 de Abdelhalim Hafez.

Le patron du FLN dit ne pas être surpris par cette lettre : «Cette lettre, je l'ai déjà lue à travers les déclarations de Khaled Nezzar, le groupe des 19 et les députés de l'opposition», souligne le SG du parti. Pour lui, le général Toufik «est tombé ; le pouvoir parallèle est tombé, de même que ses relais médiatique et politique et son bras armé, le général Hassan».

H. A.

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE AFFIRME

L'Algérie et les Etats-Unis «déterminés» à soutenir Ross

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a affirmé hier à Paris que l'Algérie et les Etats-Unis sont «déterminés» à aider Christopher Ross dans sa mission sur le dossier du Sahara occidental. «Je crois que la partie américaine et nous, partageons les sentiments qui ont été exprimés par Christopher Ross au Conseil de sécurité et nous sommes déterminés à l'aider à accomplir sa mission», a souligné M. Lamamra dans une déclaration à l'APS à l'issue de son entretien avec le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, au cours duquel la question a été abordée. Les Etats-Unis, qui assurent au mois de décembre la présidence du Conseil de sécurité de l'Onu, et l'Algérie feront «en sorte, pour les besoins du rapport du secrétaire général de l'Onu devant le Conseil de sécurité en avril prochain, où se posera la question du renouvellement du mandat de la Minurso, qu'il y ait des évolutions et avancées significatives sur le terrain dans le sens de l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental». Le ministre a indiqué que le Conseil de sécurité, sous la présidence américaine, a tenu mardi à New York une séance de consultation durant laquelle l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'Onu, l'ambassadeur américain Christopher Ross, a présenté un rapport sur ses activités et sa dernière tournée dans la région. Plusieurs rounds de négociations entre le Maroc et le Front Polisario ont été organisés sous l'égide de l'Onu pour le règlement du conflit sahraoui, mais se heurtent au blocage marocain de l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui.


DR

S. N.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA MONTAGNE LE 11 DÉCEMBRE

Sous le thème «Promouvoir les produits de montagne»

LA JOURNÉE MONDIALE de la montagne symbolise l'importance qu'accordent les pays du monde entier au développement des zones de montagne et c'est l'occasion pour sensibiliser l'opinion publique à l'importance des montagnes pour la vie sur terre, de mettre en lumière les opportunités et les contraintes de leur mise en valeur durable et de créer des partenariats qui apporteront des changements positifs aux montagnes et hauts plateaux.
Le thème retenu pour l'année 2015 par la FAO porte sur «Promouvoir les produits de montagne» et ce, pour permettre d'améliorer les moyens d'existence, de protéger les zones montagneuses et de faciliter l'accès à ces zones aux marchés nationaux et internationaux,
A cette occasion, le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, à travers la Direction générale des forêts en sa qualité de point focal pour «le partenariat de la montagne » qui est une alliance volontaire des Nations unies, dont les membres œuvrent à l'amélioration des conditions de vie des populations de montagne et à la protection de leurs environnements, organise à travers le territoire national des manifestations, en collaboration avec les différents institutions et mouvements associatifs concernés par le développement des zones de montagne .
La cérémonie officielle aura lieu, aujourd'hui, jeudi 10 décembre, dans la wilaya de Tissemsilt
Ces manifestations portent sur l'organisation d'expositions, des conférences et des tables rondes au niveau des établissements socioéducatifs ; des émissions radio où l'accent sera mis sur :
- Le rôle crucial des montagnes par sa contribution à la sécurité alimentaire et à la croissance économique durable dans le contexte de l'éradication de la pauvreté.
- La sensibilisation de l'opinion publique sur les opportunités qu'offrent les zones de montagne, en matière de diversification des sources de revenus par une exploitation rationnelle de ses ressources,
- La plus value des projets de développement réalisés par les différents secteurs au niveau de ces zones
- La nécessité absolue de préserver toutes les richesses floristiques (notamment les plantes médicinales et aromatiques) et faunistiques,
- La nécessité de développer le tourisme en montagne (exemple : les sports de montagne comme l'escalade, les sentiers naturels, le ski).

DES RENCONTRES EN ALTERNANCE AVEC LES INVESTISSEURS À BÉJAÏA

«L'investissement sera libéré de toute contrainte bureaucratique»

Relancer l'investissement dans la wilaya de Béjaïa dont le développement dépend directement semble être l'une des préoccupations du wali de Béjaïa qui multiplie les séances de travail avec les investisseurs. Ceux-ci semblent plus que jamais rassurés par la volonté du wali qui a décidé de libérer l'investissement en brisant les chaînes de la bureaucratie.



Pour ce faire, il a confronté les bailleurs de fonds avec les directeurs de l'exécutif, les P/APC des municipalités concernés, les chefs de daïra, les représentants de l'ANIREF et ceux de l'Andi (Agence nationale du développent et de l'investissement). Autrement dit, chacun est mis devant ses responsabilités. Trois séances de travail ont été tenues en alternance avec les investisseurs de la région qui ont été répartis en trois zones: ceux de la vallée de la Soummam, ceux du centre et ceux des côtes Est et Ouest. Cette répartition était indispensable vu le nombre important des participants lors de la première rencontre. «Elle vise à donner la chance à tous les investisseurs d'intervenir pour exposer leurs problèmes», souligne la cellule de communication de la wilaya dans un communiqué qui nous a été transmis hier. Et d'ajouter: «Ces rencontres ont permis d'examiner la situation des projets et vont permettre de booster l'investissement dans le cadre du Calpiref. Lors de ses séances de travail, les investisseurs ont fait part de leurs difficultés au wali qui les a écoutés attentivement. Lequel wali a, immédiatement, dégagé des solutions à plusieurs cas en interpellant sur place les directeurs concernés. «Les situations pendantes au niveau des cours de justice feront l'objet d'un traitement en séance restreinte avec l'objectif de lever tous les obstacles et permettre à tout un chacun de vaquer à ses affaires», précise-t-on.

A l'occasion, le premier responsable de la wilaya n'a pas manqué de rassurer les investisseurs que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour les accompagner dans toutes leurs démarches administratives jusqu'au lancement de leurs projets, estimant que chaque poste d'emploi créé est important et «son auteur sera salué chaque jour», dit-il. Il a, ensuite, fait part de la volonté des pouvoirs publics de libérer l'investissement de toutes les contraintes, rappelant les mesures cardinales à observer, notamment «l'adaptation des projets à leurs milieux naturels».
Le chef de l'exécutif de wilaya a annoncé la signature du permis de lotir de la zone industrielle d'El-Kseur et a fait part du lancement par l'Aniref des travaux d'aménagement et de viabilisation du site dès le début du mois de janvier prochain. Il a aussi instruit le directeur de l'industrie d'entamer, pendant cette période, l'étude des dossiers des demandes d'investissement. « Le wali a décidé de réunir les investisseurs qui ont la même activité, chacun dans un lot propre l'activité», souligne-t-on.
Comme il a annoncé l'étude du dossier de signature du permis de lotir. Une zone qui bénéficiera de plusieurs hectares de plus après les modifications apportées au niveau de l'étude. Par ailleurs, la zone d'activité d'Amizour, qui est en souffrance depuis 20 ans a, a enfin trouvé une solution. Les attributaires des assiettes foncières qui ont déjà réglé les frais des concessions de leurs lots, sans recevoir d'actes de concession en contrepartie, ont soulevé ce problème au wali qui a dépêché une commission mixte composée du Duc, de l'agence foncière, des domaines, etc.
Laquelle a dégagé des solutions notamment la compensation pour ne pas passer par la distraction qui demande beaucoup de temps et qui doit passer par le gouvernement. S'agissant des zones d'activité de Seddouk, Kherrata et Boukhelifa, celles-ci seront également examinées par le chef de l'exécutif qui a donné son engagement de trouver des solutions aux problèmes posés par les différentes parties.
Une étude pourrait voir le jour aussi et concerner une nouvelle zone d'activité au niveau de la commune de Toudja, une région très sollicitée par les investisseurs. Et au sujet de l'aménagement et la viabilisation de la zone d'activité de Taharacht, le wali a instruit le directeur de l'urbanisme de mettre en demeure l'entreprise en charge de ces travaux ou relancer l'avis d'appel d'offres pour le choix d'une autre entreprise plus sérieuse.
Il a exhorté en même temps les hommes d'affaires à investir à travers la wilaya, qui recèle d'importantes potentialités agricoles, halieutiques, industrielles, touristiques, balnéaires, thermales et culturelles.

N. Bensalem

Mesures d'assainissement contre le stationnement anarchique à Médéa

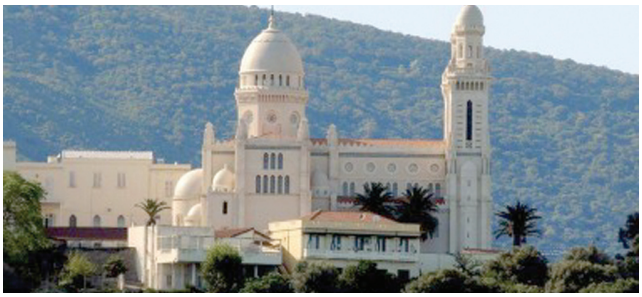
UN PROGRAMME de lutte contre le stationnement anarchique a été mis en place par les services de la sûreté de wilaya lesquels ont commencé à le mettre en exécution depuis le début de cette semaine.
Le programme comporte un certain nombre de mesures d'assainissement du périmètre urbain afin d'éliminer, outre le phénomène de stationnement anarchique, l'abandon des engins et autres remorques laissés sur les trottoirs et voies publiques.
Désormais, les véhicules de gros tonnage et remorques abandonnés par leurs propriétaires dans les parkings des cités ou circulant en dehors des horaires autorisés ne sont plus tolérés, est-il indiqué dans un communiqué de la sûreté de wilaya.
La mesure s'inscrit dans le programme de l'administration visant à «garantir l'ordre général et assurer la tranquillité des résidents des cités et plus généralement la santé du citoyen. La mesure d'interdiction de stationner à l'intérieur du périmètre urbain est de nature à éradiquer le phénomène négatif de présence de véhicules lourds qui constitue une menace sur la vie des citoyens et des enfants.»
L'opération d'assainissement, qui a été lancée au début de cette la semaine en cours par les services de police, en collaboration avec les services de la direction des travaux publics, a d'abord touché les quartiers du pôle urbain et d'Aïn D'Heb à Médéa.
Dans le sillage de l'opération, il a été procédé au dégagement des espaces encombrés par divers engins en panne ou des remorques et autres bétonnières abandonnées par leurs propriétaires depuis une longue durée.
Toutefois, précise-t-on, des aires de stationnement ont été délimitées par les autorités locales au profit des pour des propriétaires des véhicules de gros tonnage et des camions de transport de marchandises.
Dans le prolongement de l'opération, des horaires de circulation des poids lourds à l'intérieur du périmètre urbain ont été fixés, en réactivant la procédure d'autorisation de déchargement des marchandises et de facilitation pour les véhicules de service public. La mesure, indique-t-on, est de nature à réduire le phénomène des embouteillages et des goulets d'étranglement qui se forment sur les principaux boulevards et rues de la ville.
Le dispositif mis en place a pour but de lutter contre le phénomène des accidents corporels et d'assurer une meilleure fluidité de la circulation, ainsi que la quiétude de la vie des citoyens à l'intérieur du milieu urbain.
Protestant contre la mesure d'interdiction de circuler aux poids lourds entre 5h et 19 h à l'intérieur du périmètre urbain, les propriétaires de véhicules de gros tonnage ont observé un sit-in, dimanche dernier, devant le siège de la wilaya suivi par le blocage, lundi, de la RN1.
Il aura fallu un déploiement des services de sécurité pour décongestionner la voie qui a été momentanément bloquée pendant plusieurs minutes à hauteur de la pompe d'essence située à proximité du carrefour, et non loin d'un barrage fixe de la police, et du nouveau pôle urbain.
Désormais, seuls les véhicules de moins de 2,5 tonnes sont autorisés à circuler dans le périmètre urbain de 5h du matin à 19 h du soir, selon l'arrêté du wali de Médéa.
Pour les propriétaires de camions, cette décision va ralentir l'activité économique locale, notamment les travaux de bâtiment qui nécessitent l'utilisation de camions de plus de 2,5 tonnes pour le transport des gravats, de ciment, de sable et de fer, déclare-t-on.

De notre correspondant, Nabil B.

UN TERRORISTE TENTAIT DE FAIRE EXPLOSER LE LIEU DE CULTE

Tentative avortée contre la Cathédrale Saint-Augustin à Annaba

A peine la «Coquette» est-elle devenue une ville internationale en organisant le festival d'Annaba du film méditerranéen en réunissant plusieurs pays des rives méditerranéennes avec drapeaux flottant en plein cours de la Révolution, voilà que l'hydre terroriste se manifeste dans toute sa laideur en voulant frapper dans ces dernières fêtes du cinéma, dont le palmarès a été organisé hier après-midi.



Les services de sécurités de la wilaya d'Annaba, dont la vigilance est à saluer, ont déjoué hier un plan d'attaque terroriste qui visait à faire tourner en drame la joie du festival d'Annaba et de s'attaquer surtout à la Cathédrale Saint-Augustin, appelée communément à Annaba «Lala Bouna». Cet édifice religieux, bâti en 1920, restauré plusieurs fois avec des fonds algériens et internationaux, abrite, outre des prêtres et des sœurs, un hospice pour les personnes âgées.

Hier tôt dans la matinée, un individu, contrôlé par les services de sécurité au niveau de la gare routière a tiré sur des policiers sans les atteindre et pris la poudre d'escampette en abandonnant son principal bagage, son cabas. A l'intérieur se trouvait une ceinture explosive, une grenade et une arme à feu. Le fuyard prendra la direction de la Tabacoop, des immenses hangars agricoles datant de la période coloniale, puis se déplacera vite vers le site des ruines romaines pour se cacher un moment avant d'essayer d'atteindre la Cathédrale Saint-Augustin, sûrement pour commettre un carnage contre les religieux.

Mais c'est grâce aux policiers en faction qui surveillent en permanence «Lala Bouna», le terroriste rebroussera chemin pour se réfugier sur une pente d'oliviers ancestraux, à quelques mètres de l'édifice religieux. Malgré les sommations des services de sécurité, le terroriste refusera de se rendre et menacera de faire exploser la Cathédrale Saint-Augustin. Selon des indiscrétions, le candidat kamikaze aurait déclaré vouloir détruire tous les intérêts de la France en Algérie. D'un autre côté, des sources citoyennes affirment avoir repéré un autre terroriste, recherché depuis longtemps par les services de sécurité, fuir hier vers la cité 8-mars, située dans la plaine Ouest d'Annaba.

Encore selon d'autres sources sécuritaires, on affirme que les services de sécurité cherchent à capturer le kamikaze vivant pour en tirer plus d'informations sur ses accointances sanguinaires. Au moment nous rédigeons ces lignes, le terroriste est toujours encerclé. Mais dans la nuit c'est autre chose.

Nabil Chaoui

AFFAIRE SONATRACH

Me Mohsene Amara se constitue avocat pour les fils de l'ex-PDG

ME MOHSENE Amara s'est constitué avocat de la défense des deux fils de l'ex-patron de la Sonatrach, Mohamed Meziane. L'avocat a été empêché, lors des deux dernières audiences renvoyées, par le premier responsable du barreau d'Alger non seulement de se constituer défenseur des deux mis en cause, mais aussi d'assister aux débats sous prétexte qu'il n'avait pas la qualité d'avocat. Il a été rétabli dans ses droits professionnels par le Conseil d'Etat et la commission dde discipline de la Cour suprême.

Me Mohsene, qui est en possession de deux décisions rendues en sa faveur par notamment le Conseil d'Etat, rendra prochainement visite à ses deux clients qui sont incarcérés à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach.

Les deux fils de l'ex-PDG de la Sonatrach à savoir Mohamed-Réda et son frère Bachir-Fouzi, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, entre autres détournement et dilapidation de deniers publics, passation de marchés non réglementés, blanchiment d'argent et bénéfice d'avantages à titre de complaisance.

Il convient de signaler que les mis en cause, qui ont nié tous les faits qui leur ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire, comparaîtront le 27 décembre au même titre que les 17 autres inculpés, dont des compagnies étrangères, devant le tribunal criminel d'Alger.

La question qui reste posée est quelle sera la réaction de Me Sellini Abdelmadjid le jour du procès, lorsqu'il sera confronté à son collègue contre lequel il a pris la décision de le révoquer et de le radier de la liste des avocats dépendant du barreau d'Alger.

Pour rappel, les avocats de la défense constitués au profit des inculpés avaient boycotté, lors de la dernière session criminelle, l'audience et ce après avoir soulevé plusieurs points et moyens en la forme. Les avocats avaient rejeté la constitution du Trésor public en qualité de partie civile et avaient insisté sur le renvoi de l'affaire, l'interdiction aux journalistes d'assister aux débats et surtout sur l'extinction de l'action publique pour certains accusés. Le président d'audience, Rekkad Mohamed, avait tout simplement décidé de poursuivre les débats dans l'affaire des ex-cadres et ex-fonctionnaires de la Sonatrach, impliqués pour malversation.

S'agissant du rejet de la constitution du Trésor public en qualité de partie civile, le président chargé du dossier avait préféré ne pas se prononcer jusqu'à ce que le tribunal tranche en matière pénale dans les accusations retenues à l'encontre des mis en cause.

Les avocats de la défense à l'instar de Mes Miloud Brahimi, Khaled Bourayou et Mokrane Aït Larbi ont estimé que le Trésor public n'a pas le droit de se constituer partie civile dans cette affaire pour demander des réparations matérielles, car la seule société qui a subi des dommages n'est autre que la sonatrach.

Ces défenseurs se sont par ailleurs interrogés sur le préjudice matériel direct causé à l'Etat suite à cette affaire. Ils étaient unanimes à déclarer à la direction du président d'audience que le Trésor public ne s'est jamais manifesté depuis le déclenchement de l'affaire en 2010.

Concernant la demande de renvoi de l'affaire à une date ultérieure, le président a jugé que toutes les conditions, notamment organisationnelles, sont réunies pour le bon déroulement du procès tant attendu. Les avocats de certains accusés ont émis le vœu que l'affaire soit renvoyée car leurs clients ne sont pas prêts pour être jugés.

Pour ce qui est de la demande relative à la non-présence de la presse car cela pourrait se répercuter sur le bon déroulement du procès, le procureur général et le président d'audience avaient déclaré : «On ne peut pas interdire à la presse nationale d'assister au procès et, par-delà, aux journalistes de couvrir l'événement d'autant plus que c'est un droit constitutionnel».

A propos de l'extinction de l'action publique demandée au profit de certains des accusés, le tribunal criminel avait répliqué à la direction des avocats : « Vos clients sont poursuivis en matière criminelle et dans des faits d'ordre criminels et non délictuels. La chambre d'accusation les a inculpés pour avoir commis des crimes et non pas des délits, c'est pourquoi vos sollicitations sont rejetées !».

Il convient de signaler que le président du tribunal criminel avait statué dans la demande de Me Sillini Abdelmajid relative à l'interdiction de Me Amara Mohsene de non seulement assister aux débats, mais aussi de parler au nom de l'ex-patron de la Sonatrach, estimant que ce dernier (Mohsene Amara) n'a pas la qualité d'avocat, en donnant l'ordre aux policiers en faction au niveau de la même juridiction de le faire expulser et de faire usage de la force contre lui en cas de rébellion.

Redouane Hannachi

EMIGRATION CLANDESTINE

15 harraga arrêtés à Annaba

QUINZE candidats à l'émigration clandestine ont été arrêtés, hier au large d'Annaba, moins de 24 heures après l'interception d'un groupe de 16 autres harraga. C'est ce qu'a indiqué une source judiciaire lors de la présentation de ces personnes devant le tribunal. La tentative de la traversée de la Méditerranée par ces 15 personnes, dont un handicapé moteur, est la quatrième depuis le début de la semaine en cours, rappelle-t-on. Les émigrants clandestins, qui avaient pris la mer dans la nuit de mardi à mercredi sur la plage d'Oued Begrat, près de Seraïdi, ont été interceptés par les services de sécurité à 22 miles au large de Ras El-Hamra, a-t-on fait savoir. Pour rappel, 279 individus ont été arrêtés dans des conditions analogues depuis le début de l'année 2015 au large d'Annaba. S. N.

LA PLAINTE SUR LE FONCTIONNEMENT DE CERTAINES REPRÉSENTATIONS EN FRANCE ENFIN ENTENDUE

Visite surprise de Lamamra au consulat d'Algérie de Nanterre

DES RÉSIDENTS algériens, membres de l'association Algériens des deux rives et leurs amis Adraa, avaient porté récemment de graves accusations sur les agissements humiliants, les offenses et le racket qui seraient pratiqués par des agents de la représentation. Le ministre des Affaires étrangères a effectué, mardi dernier, une visite inopinée au consulat d'Algérie à Nanterre. Il a rencontré, outre le consul, des ressortissants algériens avec lesquels il a discuté des conditions d'accueil et de traitement de leurs demandes en matière de documents relevant des missions du consulat, en particulier la délivrance des passeports biométriques au sujet de laquelle il avait été saisi.

Dans une déclaration faite à l'APS, Lamamra a assuré qu'il était très soucieux de lasituation de la communauté algérienne en France dont il reçoit beaucoup de plaintes , de requêtes et de critiques concernant les performances des consulats algériens. Il s'est engagé, comme il a engagé le consul, à l'amélioration sans délais de la qualité de service des consulats.

GENDARMERIE NATIONALE

Saisie de plus de 500 kg de kif traité à Médéa

LES ÉLÉMENTS de la Gendarmerie nationale ont arrêté, hier à Médéa, un narcotrafiquant et saisi plus de 500 kilogrammes de kif traité, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, les éléments de la Gendarmerie nationale, relevant du secteur opérationnel de Médéa (1ère Région militaire), ont arrêté le 8 décembre 2015 un narcotrafiquant et saisi un camion chargé de 505 kilogrammes de kif traité», a précisé la source.

Par ailleurs, au niveau de la 6e Région militaire, «un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam a appréhendé dix-neuf (19) immigrants clandestins de nationalités africaines», a ajouté la même source.

A El-Oued (4e Région militaire), «deux (02) immigrants clandestins ont été arrêtés», conclut le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OPGI DE BIR MOURAD RAIS

24, Avenue des trois frères BOUADOU BIR MOURAD RAIS ALGER
N.I.F N°: 0980 160 99854605-01

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°41/AAONR/DMO.IDG/15....

La réalisation des postes transformateurs préfabriqués en béton armé de 10 KV y compris équipement de puissance 250KVA-400KVA du projet des 482/720 Logements Sociaux Participatifs à Ain Benian WILAYA D'ALGER-

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bir Mourad Rais lance un avis d'appel d'offres National Restreint pour **la réalisation des postes transformateurs préfabriqués en béton armé de 10 KV y compris équipement de puissance 250KVA-400KVA du projet des 482/720 Logements Sociaux Participatifs à Ain Benian- Wilaya D'ALGER**

Le présent avis d'appel d'offres National Restreint s'adresse aux entreprises qualifiées en bâtiment ou travaux publics ou hydraulique activité principale ou secondaire catégorie **III(Trois)** ou plus peuvent soumissionnées.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de :

Office de promotion et de gestion immobilière de Bir Mourad Rais
Département de finance et de comptabilité
24 Rue des Trois Frères Bouadou Bir Mourad Rais– Alger
Tél. : 021 56 38 65

Contre paiement de **1.500,00** DA, représentant les frais de reprographie (non remboursable).

La date de remise des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans la presse national ou le BOMOP, **au plu tard 12 h00**.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires exigées par le cahier des charges (voir liste détaillée dans le cahier des charges) devront être présentées comme suit :

A/ L'OFFRE TECHNIQUE comprendra :

Les documents à fournir devront être valides.

1. Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire.
2. La déclaration de probité .
3. La déclaration à souscrire .
4. La carte d'immatriculation fiscale (N le numéro d'identification fiscale (NIF).
5. Une copie du registre de commerce.
6. Copie des statuts pour les sociétés.
7. Un extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission pièce originale (de moins de 03 mois);
8. Liste des moyens humains à mettre à la disposition du projet dûment visées par le soumissionnaire
9. Les moyens matériels à mobiliser dans le cadre du présent projet (carte grise pour camion ou engin, facture d'achat, pour tout le matériel objet de la soumission.)
10. La liste des références professionnelles dûment visée par le soumissionnaire appuyée de toute pièce justificative (Attestation de bonne exécution ou PV de réceptions provisoires ou définitives)
11. Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles en bâtiment ou travaux publics ou hydraulique (activité principale ou secondaires) catégorie **Trois (03)** ou plus.
12. les attestations de mise à jour vis à vis des organismes de sécurité sociale (CNAS. CACOBATPH et CASNOS);
13. Une attestation d' homologation de la SONELGAZ.
14. Copies des bilans financiers des trois (03) dernières années (visés par les services des impôts) ou d'attestation originale délivrée par les services des impôts
15. l'extrait de rôle apuré ou chargé avec échéancier visé par les services des impôts
16. L'encadrement à mobiliser dans le cadre du présent projet

B/ L'OFFRE FINANCIERE comprendra :

1. La lettre de soumission
2. Le bordereau des prix unitaires
3. Le devis quantitatif - estimatif

L'offre doit être présentée sous double pli fermé et sous forme de pli technique et de pli financier, séparés à l'intérieur de la même offre.
Les offres techniques et financières seront contenues dans deux enveloppes séparées et fermées. Les deux enveloppes seront mises dans une enveloppe extérieure anonyme, fermée, cachetée et présentée comme suit :

A
Monsieur le Directeur Général de l'OPGI DE BIR MOURAD RAIS
à ne pas ouvrir
Avis d'appel d'offres national restreint N°...../2015
Relatif à: **la réalisation des postes transformateurs préfabriqués en béton armé de 10 KV y compris équipement de puissance 250KVA-400KVA du projet des 482/720 Logements Sociaux Participatifs à AIN BENIAN-** Wilaya D'ALGER

Les enveloppes relatives aux offres techniques et financières doivent comporter obligatoirement la dénomination et l'adresse de l'entreprise soumissionnaire et présentée comme suit :

Enveloppe relative à l'offre technique

OFFRE TECHNIQUE
N° et objet de l'appel d'offre :

Enveloppe relative à l'offre financière

OFFRE FINANCIERE
N° et objet de l'appel d'offre :

- Les offres doivent être déposées au **secrétariat de la Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bir Mourad Rais** sis à l'adresse suivante :
24 Avenue des trois frères Bouadou Bir Mourad Rais- ALGER

L'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à **13** heures au siège de l'OPGI de Bir Mourad Raïs.

Dans le cas ou le vingt et unième jour est un jour de repos légal ou férié, l'ouverture des plis aura lieu à la même heure le jour ouvrable qui suit.

- Les entreprises soumissionnaires sont invitées à prendre part à cette séance

Le Jeune Indépendant **du 10/12/2015 / ANEP N° 357 830**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU
DAIRA DE DRAA EL MIZAN
COMMUNE DE FRIKAT
N°..2162...../2015

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire
Communale de FRIKAT

A

Monsieur KEZADRI Djamel ETB-TCE ETFPH
Coopérative immobilière Essaada,
Boudouaou Wilaya de Boumerdes

Objet : Mise en demeure.

Il nous a été donné de constater un éboulement du terrain sur le coté amont du projet : Réalisation en remplacement d'un groupe scolaire type « A » à l'école BOUTELDJA Arezki à la commune de FRIKAT dont un risque pourra surgir à la construction de la cantine scolaire en cours des travaux ce la dus à la non réalisation du drainage des voiles ainsi un retard considérable dans l'avancement des travaux par manque de moyens humains et matériaux.

De cela ; nous vous mettons en demeure de renforcer le chantier et redynamiser la cadence d'avancement et la réalisation du drainage dans délai très court.

Faute de quoi nous vous mettons responsable devant toutes Conséquences qui pourront surgir.

Copie :
-Chef de Daïra De Draa El Mizan
-SLEP de Daïra De Draa El Mizan
-Chantier
-BET CAU AKLI Sma
-Chrono + Archive.

Le Jeune Indépendant **du 10/12/2015 / ANEP N° 357 856**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAUX
NIF : 099047015053229

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

AVIS N° /2015

RENOVATION DES COLLECTEURS PRINCIPAUX A TRAVERS LES COMMUNES DE DAYA, GHARDAIA, BOUNOURA, EL ATTEUF, BERRIANE ET METLILI.(04lots)

Les entreprises qualifiées possédant au moins la catégorie trois et plus en Hydraulique comme activité principale(ayant réalise au moins un projet d'assainissement similaire) peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. Et il ne peut bénéficier que de deux lots au maximum, la suite des lots seront attribués aux entreprises mieux disantes suivantes

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya de Ghardaïa quartier HADJ MESSAOUD.

L'ensemble de l'offre Technique qui doit être présenté par le soumissionnaire contiendra les pièces suivantes selon l'article 51 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifiée et complétée.

L'ensemble de l'offre technique qui doit être présenté par le soumissionnaire contiendra les pièces cites dans l'art 5-2 –a page 17 du present cahier de charge selon l'article 51 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 modifiée et complétée,

L'ensemble de l'offre Financière qui doit être présenté par le soumissionnaire contiendrales pièces suivantesselon l'article 51 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 La soumission dûment signée par le soumissionnaire ou par une (des) personnes (s) dûment autorisée (s).

Cette autorisation fera l'objet d'une procuration écrite accompagnant l'offre

- *Le bordereau de prix unitaires.*
- *Le devis quantitatif et estimatif*

Toutes les offres techniques et financières doivent parvenir sous double enveloppe cachetée à l'adresse sus indiquée. L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra porter que la mention : Avis d'appel d'offres national restreint N° /2015 relatifProjet : Soumission pour RENOVATION DES COLLECTEURS PRINCIPAUX 0 TRAVERS LES COMMUNES DE DAYA, GHARDAIA, BOUNOURA, EL ATTEUF, BERRIANE ET METLILI. (04lots) « à ne pas Ouvrir »
Le jour de dépôt des offres est fixé le 21em joura partir de la parution du présent Avis au BOMOP ou les quotidiens nationaux avant 12H00 .Les soumissionnaires resteront engager par leurs offres pendant 21jours augmentés de 90 jours à compter de la date de dépôt. L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour de dépôt des offres à 14h00 .Au cas ou le dernier jour est un jour non ouvrable l'ouverture se fera le premier jour ouvrable qui suivra la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 10/12/2015 / ANEP N° 357 831**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE BOUIRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04./2015

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offre national restreint pour le projet de : **Sécurisation active des ouvrages de l'Autoroute Est-Ouest, Travaux d'éclairage publics :**

Lot N°03 : Réalisation de l'éclairage public sur les ouvrages situés entre l'échangeur Est Et l'échangeur Ouest de Bouira entre les Pk 196+587 et Pk 203+300.

Les entreprises intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Bouira, dès parution du présent avis contre paiement de deux mille dinars (2.000,00 DA).

Les Entreprises doivent présenter une offre technique et une offre financière sous plis distincts dont le contenu sera clairement indiqué sur l'enveloppe.

1)- Offre Technique :
- Certificat de qualification activité principale Bâtiment (catégorie 03 ou plus).
- Registre de commerce.
- Pièces fiscales et parafiscales (extrait de rôle, mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATP)
- Casier judiciaire.
- Références professionnelles.
- Liste des moyens humains et matériels (avec justifications)
- Cahier des charges (offre technique) paraphé.
- Déclaration à souscrire.
- Délais et Planning de réalisation des Travaux.

2)- Offre Financière :
- Soumission.
- Bordereau des Prix unitaires.
- Devis quantitatif et estimatif.

Les offres doivent parvenir à la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Bouira - Rué ABERKANE HAMOUCHE - Bouira, sous double enveloppe portant la mention : « **Soumission à ne pas ouvrir : Sécurisation active des ouvrages de l'Autoroute Est-Ouest, Travaux d'éclairage publics-lot 03**»

La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis.

L'ouverture des plis des offres techniques s'effectuera en séance publique le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 Jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant du 10/12/2015 / ANEP N° 357 802

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS RECTIFICATIF D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE N °...../2015

La Direction des équipements publics de la wilaya de Tipaza , informe l'ensemble des soumissionnaires qu'une erreur s'est glissée dans l'avis de l'attribution provisoire du marché relatif à la réalisation **D'UN ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE 2000 PLACES A KOLEA LOT : RESTE A REALISER DES TRAVAUX DU CHAUFFAGE** paru dans les quotidiens : «**EL MAKAM**» en date du **02/09/2015** et «**LE JEUNE INDEPENDANT**» en date du **02/09/2015**

Il y a lieu de lire :

ENTREPRISE	MONTANT CORRIGE DA TTC	DELAI	NI F	CRITERES DE CHOIX
SORHYTHE T.P	10.527.917.40	03 MOIS	099916000901897	L'Entreprise qualifiée techniquement la moins disante

Au lieu :

ENTREPRISE	MONTANT CORRIGE DA TTC	DELAI	NI F	CRITERES DE CHOIX
SORHYTHE T.P	10.532.480.40	03 MOIS	099916000901897	L'Entreprise qualifiée techniquement la moins disante

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires intéresses sont invités de se rapprocher de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés des offres.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission de la wilaya des marchés publics sise au siège wilaya cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'articles 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant du 10/12/2015 / ANEP N° 357 811

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT & DE L'URBANISME & DE LA VILLE

O.P.G.I DE BOUMERDES

Boulevard Administratif – Boumerdes
Carte d'immatriculation fiscale : 099916000817202
TEL: (024) 79.58.58 / (024) 79.58.43

OPGI

AVIS D'ATRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété , portant réglementation des marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Boumerdes adresse Boulevard Administratif wilaya Boumerdes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation du 16/09/2015 relatif à la réalisation des travaux en tous corps d'état (TCE) y compris les travaux des voiries et réseaux divers (VRD) de 150 logements publics locatifs à BAGHLIA , qu'après évaluation des offres le marché a été attribué provisoirement à :

N° LOT	Attributaire Provisoire	Note Obtenue (note de l'offre technique)	Montant de l'offre financière après correction	Délai proposé	Critère de choix
Lot Unique	ETB/TCE SARL IKHARBINE 001335072642784	58,84	421 428 773,69	36 Mois	Pré qualifié Techniquement et Classé mois disant

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher de l'office de promotion et de Gestion Immobilière de Boumerdes adresse Boulevard Administratif wilaya Boumerdes dans un délai de Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés et l'évaluation de leurs offres techniques et financières. La commission des marchés de la wilaya de Boumerdes est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant du 10/12/2015 / ANEP N° 357 823

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
Centre Pierre et Marie Curie -Alger-
NIF: 408016000016049000 11

ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 49 et 125 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint paru dans le BOMOP et les quotidiens Le Jeune Indépendant et Al Mehouar du 12/08/2015 relatif à "la Fourniture de produits désinfectants destinés à la médecine humaine "qu'a l'issue du jugement des offres les marchés sont attribués provisoirement à:

lot	soumissionnaire	NIF	Note technique	Montant minimum de l'offre financière en DA en TTC	Montant maximum de l'offre financière en DA en TTC	Observation
2	Sarl BADJARAH PHARMACEUTIQUE	000916098039384	30	1 227 330,00	1 772 550,00	Offre moins disante
3	Sarl BADJARAH PHARMACEUTIQUE	000916098039384	30	1 145 664,00	1 497 600,00	Offre moins disante
4	Sarl BADJARAH PHARMACEUTIQUE	000916098039384	30	491 400,00	614 250,00	Offre moins disante
6	Sarl SANTEAS ALGERIE	000816098188813	50	7 931 002,83	9 017 632,85	Offre moins disante

Liste des lots infructueux:
Les lots suivants sont déclarés infructueux: 1 et 5.

Pour les soumissionnaires non retenus, ils sont invités ceux qui sont intéressés de se rapprocher des services du Centre Pierre et Marie Curie (bureau des marchés) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Tout soumissionnaire contestant ce choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux auprès de la commission des marchés de la Wilaya d'Alger.

Le Jeune Indépendant du 10/12/2015 - ANEP N° 357 680

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière De MEDEA
NIF : 000826034303350

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT N°18/2015

Conformément aux dispositions des articles 49 , 114 et 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010, modifié et complété , portant réglementation des marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa, adresse : Boulevard de l'ALN Ain d'Heb –MEDEA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres **N° 18/2015**, paru en date **du 10/11/2015** dans les quotidiens nationaux « **المصوت الأخر** » **et « Le Jeune Indépendant »** relatif au suivi du projet suivant , qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Programme 1000 logements publics locatifs RPHP 2ème Tranche année 2009 :

N° Lot	Attributaire provisoire	Note de l'offre technique obtenue	Montant de l'offre financière après correction	Délai proposé	Critère de choix
Suivi des 600 logements publics locatifs à Ouzera	**Cocontractant : S.E.T.A.M . ayant le N° d'identification fiscale: 099826034208411**	**83 Points > 50 Points**	**Montant du suivi : 5 694 000,00 DA/TTC**	**26 mois**	**Offre moins disante conforme au cahier des charges**

Les autres soumissionnaires, sont invités, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa, adresse : Boulevard de l'ALN Ain d'Heb – MEDEA dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés publics de la Wilaya de Médéa est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant du 10/12/2015 - ANEP N° 357 702

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00















LA FRANCE SOUS LE CHOC DE LA PERCÉE DU FRONT NATIONAL

Déchirements de la classe politique française

A moins de 18 mois de la présidentielle, la percée historique du Front national au premier tour des régionales, qui laisse la France sous le choc, place droite et gauche devant la question brûlante des retraits, avec un imbroglio dans l'Est où le candidat PS se maintient contre l'avis du parti.

Appelant à un «barrage républicain», le premier secrétaire du PS Jean-Christophe Cambadélis a annoncé dès dimanche soir un retrait de ses listes en NPDC-Picardie et Paca, synonyme de «sacrifice» pour les socialistes qui ne siégeront donc pas dans ces régions pendant près de six ans.

Jean-Christophe Cambadélis a également enjoint Jean-Pierre Masseret, ancien ministre de Lionel Jospin et tête de liste nettement distancée en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, de se retirer, au profit de Philippe Richert (LR-UDI) qui affrontera le FN Florian Philippot.

Jean-Pierre Masseret refuse, estimant que «c'est l'affrontement avec le FN qui fera reculer ce parti, pas l'évitement». Il va perdre l'étiquette PS s'il persiste.

Manuel Valls, qui dans la journée a directement contacté l'intéressé, a insisté lundi soir sur TF1: «il ne faut pas s'accrocher, il faut être digne, à la hauteur de l'enjeu: conforter la République».

Traduction pour le second tour: le Premier ministre, qui affirme qu'à la «grande différence» de Nicolas Sarkozy, il «assume ses responsabilités», a appelé à voter pour les listes de droite face au FN en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, et aussi en Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne.

De son côté, le président des Républicains a déclaré qu'il respectait la décision des socialistes de se retirer dans trois régions, mais que son parti ne leur avait «rien demandé» et qu'il n'y avait «pas d'accord» entre eux.

Si le bureau politique de LR quasi unanime a validé lundi matin la ligne défendue par Nicolas Sarkozy : ni retrait ni fusion pour contrer le FN, des voix se sont élevées pour critiquer l'ancien chef de l'Etat et déplorer l'absence de «leader légitime», selon les termes de l'ex-ministre Eric Woerth.

Les alliés centristes ont aussi exprimé leur désaccord et prôné un retrait de la liste arrivée troisième, en Midi-Pyrénées/Languedoc-



Roussillon, pour faire barrage au FN.

Dans une France encore traumatisée par les attentats du 13 novembre et marquée par un chômage de masse, le parti de Marine Le Pen a capté 27,7% des suffrages et s'est revendiqué «premier parti de France», devançant la droite alliée au centre (26,6%) et le PS (23,1%), selon les résultats quasi définitifs du ministère de l'Intérieur. Les listes FN, qui ont battu les précédents records des européennes et départementales, arrivent en tête dans six des 13 nouvelles régions : Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, Bourgogne-Franche-Comté, Centre.

En dépassant les 6 millions de voix, elles s'approchent du record de Marine Le Pen (6,4 millions de voix à la présidentielle de 2012). Le parti d'extrême droite séduit en particulier les moins de 25 ans, attirés par cette «nouvelle génération politique», selon plusieurs études. «Cette fois-ci, c'est très grave», s'est inquiété l'ex-ministre PS Jean Glavany, pour qui la «menace» d'une victoire FN en 2017 n'est pas «illusoire».

Si elle est élue présidente de la région NPDC-Picardie, Mme Le Pen occupera le poste «jusqu'au bout, enfin jusqu'à ce qu'elle soit élue présidente de la République», a assuré lundi soir celle qui a longuement hésité à se présenter, en raison du choc de calendriers.

En cas de duels droite/FN au second tour des régionales, 59% des Français voteraient pour les listes Les Républicains-UDI-MoDem, contre 41% pour celles du Front national, selon un sondage Odoxa pour Le Parisien-Aujourd'hui de lundi.

Pour sa part, le PS se classe premier en Bretagne, emmené par un Jean-Yves Le Drian qui restera quoi qu'il arrive ministre de la Défense, ainsi qu'en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. La gauche est également en tête en Corse, ainsi qu'en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane.

Le spectaculaire sursaut de popularité de François Hollande au lendemain des attentats ne s'est donc pas traduit dans les urnes.

Certaines voix socialistes ont toutefois insisté sur la «bonne résistance» de leur parti et espéraient notamment conserver la symbolique présidence de l'Ile-de-France, avec Claude Bartolone. Dans cette région, Debout la France (6,6%) a refusé toute fusion, et ne donne aucune consigne de vote pour le second tour.

A la gauche du PS, les écologistes de toutes tendances se sont accordés pour demander «un rassemblement de la gauche», sur la même ligne que le numéro un du PCF, Pierre Laurent. Avec ce dernier, Claude Bartolone (PS) et Emmanuelle Cosse (EELV) ont d'ailleurs annoncé lundi la fusion de leurs listes en Ile-de-France pour le second tour. A droite, loin de la vague «bleue» espérée, l'alliance LR-UDI-MoDem est ressortie en tête dans seulement quatre régions (Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Ile-de-France, Normandie de très peu) et se voit même menacée par la gauche dans certaines régions. Lundi, les critiques fusaient à l'encontre de Nicolas Sarkozy, auteur d'une ligne dure contre tout retrait ou fusion en cas de menace FN. Ce premier tour est «l'échec» de l'ancien président, qui «n'est pas crédible» pour l'alternance en 2017, a tranché le député Hervé Mariton. La droite «n'a pas de leader officiel et légitime» avant la primaire, a estimé Eric Woerth. Pour Alain Juppé il faut ouvrir, après le deuxième tour, un «débat» sur la «ligne» du parti.

R. I.

Afghanistan

POURSUITE DES COMBATS À KANDAHAR

Les combats entre forces de sécurité et taliban se sont poursuivi hier à Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, où les islamistes se sont attaqués la veille à l'aéroport, tuant au moins 18 personnes et en prenant six autres en otage, ont rapporté les autorités. Le bilan exact de l'attaque reste imprécis alors que l'armée continue à traquer jusqu'à cinq insurgés qui auraient survécu aux violents combats.

Grèce

EVACUATION DE MIGRANTS À LA FRONTIÈRE MACÉDONIENNE

La police grecque a commencé hier à évacuer des centaines de migrants bloqués à la frontière avec la Macédoine, où ils entravaient le trafic ferroviaire, a annoncé un responsable de la police. Un journaliste a constaté qu'environ 1.200 personnes originaires du Maroc, du Pakistan et d'Iran avaient été empêchées de poursuivre leur route vers le nord et l'ouest de l'Europe en raison du filtrage des migrants par nationalité dans les pays des Balkans n'appartenant pas à l'Union européenne.

Venezuela

MADURO DEMANDE LA DÉMISSION DE SON GOUVERNEMENT

Le président du Venezuela Nicolas Maduro a demandé hier la démission de son gouvernement deux jours après l'écrasante victoire de l'opposition aux législatives. Quelques heures auparavant, les résultats définitifs de l'élection avaient confirmé l'obtention par l'opposition des deux tiers des sièges de l'Assemblée. Ce seuil crucial lui donne davantage de poids face à l'exécutif, en lui permettant notamment de convoquer un référendum ou de mettre en place une assemblée constituante.

ALORS QUE LE FLUX TERRORISTE VERS LA SYRIE SE POURSUIT

Des positions de l'EI bombardées depuis un sous-marin russe

APRÈS plus de deux mois d'intenses raids aériens de l'aviation russe contre les positions terroristes en Syrie, l'armée russe a continué l'étalage de ses capacités militaires en déployant dans l'est de la mer Méditerranée son sous-marin d'attaque Rostov-sur-le-Don. Le sous-marin a pénétré dans les eaux les plus orientales de la Méditerranée et se situe près des côtes syriennes.

Le sous-marin, a lancé, avant-hier, plusieurs missiles de croisière Kalibr et détruit, selon le ministre de la défense russe, Serguei Choïgou, «un important dépôt de munitions, une fabrique de mines et des sites pétroliers». Le ministère de la défense a évoqué la «destruction de deux centres de commandement de l'organisation terroriste Etat islamique dans la province de Rakka», dans l'est du pays. Des missiles de croisière ont été tirés sur des cibles en Syrie depuis des navires de guerre croisant en mer Caspienne. L'aviation russe a également mis en action des chasseurs-bombardiers basés en Russie qui ont tiré des missiles depuis le territoire russe. Les Etats-Unis, qui mènent leur propre campagne de bombardements en Syrie, et Israël avaient été prévenus en amont que des frappes seraient effectuées depuis un sous-marin, a déclaré Serguei Choïgou. A Washington, le porte-parole du Pentagone, Peter Cook, l'a confirmé et a souligné que les Etats-Unis avaient «apprécié» cette «mesure supplémentaire de précaution» des Russes alors qu'ils n'étaient pas tenus de le faire. Par ailleurs, et selon un document du groupe terroriste Etat islamique, le flux des terroristes djihadistes en direction de la Syrie et d'Irak reste toujours important. En effet, en un an et demi, le nombre de djihadistes présents en Syrie et en Irak a plus que doublé pour atteindre au moins 27.000 personnes, originaires de 86 pays. L'augmentation du nombre de djihadistes n'est pas uniforme à travers le monde. Il a ainsi plus que doubler en provenance d'Europe occidentale, avec un total de 5.000 personnes, dont 1.700 Français, tandis qu'il restait stable en Amérique du Nord (280). Ils sont 8.240 en provenance des pays du Moyen-Orient, dont 2.500 Saoudiens, et 8.000 du Maghreb, la Tunisie restant de loin le premier pays avec 6.000 djihadistes présents en Syrie et en Irak. Le nombre de combattants venus de Russie et d'Asie centrale a explosé, de près de 300%, à 4.700, dont 2.400 Russes. Il y a également 2.100 Turcs, selon le document publié par le quotidien britannique The Guardian qui indique se baser sur l'ensemble des données établies par les gouvernements, les organisations internationales et les instituts de recherche. Selon Soufan Group, entre 20 et 30% des djihadistes étrangers retournent dans leur pays, ce qui constitue un grand défi pour les agences de sécurité alors que l'EI lance de plus en plus d'attaques à l'étranger. Il a ainsi revendiqué les attentats meurtriers du 13 novembre en France (130 morts) et plusieurs attaques en Tunisie.

R. I. et agences

DIXIT

«La Russie a eu un comportement constructif en aidant à la mise en place du processus de Vienne, à son succès, et je pense que les Russes souhaitent un règlement politique là-bas, je le crois.»
JOHN KERRY, LE SECRÉTAIRE D'ETAT AMÉRICAIN, À PROPOS DU RÔLE DE LA RUSSIE EN SYRIE.

«Nous n'accepterons pas les résultats de cette conférence s'ils n'incluent pas le nettoyage des territoires syriens de l'occupation des Iraniens, des Russes et des milices confessionnelles qui les soutiennent.»
COMMUNIQUÉ DU GROUPE TERRORISTE AHRAR AL-SHAM, ALLIÉE À AL-NOSRA, QUI PARTICIPE À LA CONFÉRENCE DE RIYAD AVEC L'OPPOSITION ARMÉE ET LES AUTRES GROUPES TERRORISTES EN SYRIE.

«L'Arabie saoudite se tient aux côtés des Syriens (sic) dans le refus de la présence de Bachar al-Assad dans une quelconque forme de solution intérimaire ou permanente».
MOHAMED BEN NAYEF, LE PRINCE HÉRITIER D'ARABIE SAOUDITE.

TELEX

LE VIRUS ZIKA À L'ORIGINE DE CAS DE MICROCÉPHALIE CHEZ LES BÉBÉS

LE VIRUS ZIKA, transmis par les moustiques qui répandent la dengue, a provoqué des microcéphalies, une malformation de la tête, chez des bébés au Brésil, a déclaré le ministère brésilien de la Santé.
Les autorités brésiliennes ont établi le lien après avoir découvert la présence du virus chez un nourrisson décédé, qui était né avec une microcéphalie et d'autres maladies génétiques.
L'apparition de cas de microcéphalies dans le nord-est du Brésil «est une situation unique dans la recherche scientifique mondiale», indique un communiqué du ministère publié samedi.
Cette maladie congénitale se caractérise par un diamètre de la tête inférieur à la normale, qui altère le développement intellectuel. Au total, 739 cas suspects ont déjà été identifiés au Brésil cette année, contre 147 en 2014, selon des chiffres officiels.
Le gouvernement a également signalé les décès d'un adulte et d'une adolescente, qui seraient les premiers au monde liés au virus Zika à ne pas toucher un nourrisson. Le virus, décrit comme une version légère de la dengue, endémique au Brésil, a été détecté dans 18 des 26 Etats brésiliens cette année.

EBOLA: À CONAKRY, DES CHERCHEURS APPELLENT À AIDER LA GUINÉE DANS LA PRODUCTION D'UN VACCIN

LES PARTICIPANTS à une réunion internationale à Conakry consacrée aux maladies hémorragiques virales ont appelé dimanche la communauté scientifique mondiale à aider la Guinée dans la production d'un vaccin anti-Ebola d'ici 2016, selon leur déclaration finale.
Les experts venus d'Afrique, d'Europe et d'Amérique ont recommandé «un plaidoyer régional et mondial pour encourager la communauté scientifique à soutenir la Guinée» dans la production du vaccin anti-Ebola, selon cette déclaration lue à l'issue de la réunion.
Une des douze recommandations préconise de «mettre en place une équipe multidisciplinaire d'experts pour élaborer une feuille de route pour la production de vaccins en Guinée d'ici la fin du premier trimestre de 2016». Ils ont souligné qu'une «telle vision est une entreprise longue, lourde, de haute technicité, et surtout coûteuse». La réunion de trois jours visait notamment à «faire le point sur les avancées scientifiques concernant les vaccins contre les différentes souches de virus Ebola, Marbourg, Lassa, de la Vallée du Rift ou de la grippe aviaire» et de «tirer les leçons sur les expériences acquises pendant les essais cliniques vaccinaux de la présente épidémie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest», selon un communiqué du gouvernement guinéen.
Parmi les vaccins en cours d'élaboration contre Ebola, le VSV-EBOV - développé par l'Agence de la santé publique du Canada et dont la licence est détenue par les laboratoires américains NewLink Genetics et Merck - est le premier à s'être révélé efficace, selon les publications médicales.
L'essai de ce vaccin a eu lieu en Guinée avant d'être étendu en Sierra Leone voisine.
La réunion prend fin au lendemain de la sortie du centre de traitement de Médecins sans Frontières (MSF) du dernier patient d'Ebola connu en Guinée, une petite fille d'un peu plus d'un mois, guérie, et dont la mère est décédée.
La fin de l'épidémie pourra être déclarée dans le pays 42 jours (deux fois la durée maximale d'incubation du virus) après le second test négatif si aucun cas n'est signalé d'ici là, soit fin décembre, selon l'Organisation mondiale de la santé et MSF.
L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, a fait plus de 11.300 morts sur 29.000 cas recensés, un bilan toutefois sous-évalué d'après l'OMS. Les victimes se concentrent à 99 % dans trois pays limitrophes: la Guinée, d'où est partie l'épidémie en décembre 2013, la Sierra Leone, où la fin de l'épidémie a été proclamée le 7 novembre, et le Liberia, qui a connu deux annonces similaires, en mai et en septembre, suivies de résurgences du virus.

Centre anti-cancer de Blida : mise en exploitation de trois accélérateurs linéaires à partir de janvier prochain

Le Centre anti cancer (CAC) de Blida fonctionnera avec 3 accélérateurs linéaires à partir de janvier prochain au lieu d'un seul actuellement, a-t-on appris du directeur de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière de la wilaya.



La mise en service de ces deux nouveaux accélérateurs linéaires sera dÆun «impact fort positif» sur la prise en charge des malades cancéreux, notamment en terme de réduction de délais des rendez-vous pour les soins, «ceci d'autant plus que le CAC de Blida est réputé pour être le plus important et le plus ancien centre en matière de lutte contre cette maladie maligne», a indiqué Ahmed Djemai
dans son intervention au Conseil exécutif de la wilaya, consacré au projets actuellement en réalisation dans le secteur local de la santé. Le CAC de Blida est, également, le théâtre de travaux d'aménagements externes et internes, a-t-il ajouté.
Le même responsable a signalé la mise en service, à partir de janvier 2016, d'une partie de l'Institut national du rein. Il a informé, à ce titre, que le responsable du service de chirurgie générale du CHU Franz Fanon se chargera des opérations de greffes rénales au niveau de cet Institut, dans l'attente de l'installation d'une direction, à son niveau, qui aura pour charge la réalisation de greffes d'organes, en général.
Lors de son intervention à l'occasion, le wali a insisté sur l'impératif de la «mise en exploitation dans les plus brefs délais» de ce premier institut national du genre, de même que sa dotation avec tous les équipements et personnel médical nécessaires.
«Il est impossible de laisser inexploitée une structure qui a couté trois (3) milliards de DA au Trésor public», a-t-il estimé.
Parallèlement, le début de l'année 2016 sera marqué par la réception attendue d'une polyclinique à Soumaà, qui en est actuellement en phase d'équipement en vue d'être fin prête pour offrir ses prestations médicales multiples à la population de cette région, dans l'attente de l'ouverture de deux structures similaires au profit des citoyens de Blida et de Meftah, a souligné M.Djemai.
Il a aussi relevé à l'occasion le problème d'exigüité et de l'inadaptation de l'assiette destinée au projet de l'hôpital mère-enfance de Boufarik. Le wali a proposé le transfert du projet vers un autre site mitoyen à celui d'un hôpital de 120 lits, ce qui transformera le lieu en «un véritable pole de santé», a-t-il soutenu. La couverture sanitaire à Blida est «supérieur» à la moyenne nationale», en terme de personnel et de structures, a, en outre, assuré le responsable local du secteur, avant que la wali ne propose la tenue d'une deuxième rencontre pour évaluer le niveau des prestations médicales dans la wilaya, particulièrement au niveau du CHU Franz Fanon.

Développer le réseau du registre du cancer et créer des unités de traitement à domicile

LE DÉVELOPPEMENT du réseau de registres du cancer et la création des unités de traitement à domicile sont les principales recommandations sanctionnant le colloque régional d'évaluation de la santé dans les wilayas de l'Ouest algérien.
Au terme de cette rencontre présidée par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, il a été recommandé le développement du réseau des registres du cancer, sa dotation en moyens humains et matériels, ainsi que la formation des personnels chargés de ce registre. M. Boudiaf a sommé les cadres des wilayas de soumettre aux services concernés du ministère des bilans relatifs à l'application des recommandations du plan national anti-cancer et d'un rapport sur le travail concernant le registre du cancer. Il a été recommandé aussi de créer des unités de traitement à domicile au niveau de tous les établissements sanitaires dans toutes les wilayas et de promouvoir le traitement à domicile des cancéreux en application de la nouvelle stratégie. S'agissant des soins, l'accent a été mis sur le respect des textes règlementaires portant sur la permanence, le renforcement et l'intensification des opérations de contrôle et d'inspection dans les secteurs public et privé pour le bien des malades, ainsi que sur le développement de l'hospitalisation diurne comme moyen efficace pour améliorer les performances sanitaires.
Le ministre a instruit, dans ce sens, d'organiser un réseau de prise en charge des malades dans plusieurs disciplines pour éviter leur évacuation, de mettre en place un réseau de prise en charge des femmes enceintes au niveau de la wilaya et de renforcer les moyens de diagnostic (laboratoire et radiologie) dans les polycliniques pour une meilleure prise en charge des patients.
Il a été recommandé dans le domaine de la greffe rénale, le recensement des donneurs, l'envoi d'une liste à la direction générale des services sanitaires, en vue d'une coordination et d'une meilleure prise en charge des malades, en plus de la prise en charge des insuffisants rénaux dans les centres d'hémodialyse.
En matière de télémédecine, les participants ont insisté sur le développement du système informatique au niveau des établissements sanitaires et le réseau d'accompagnement de l'agence nationale de documentation en santé.
En matière de produits pharmaceutiques et équipements médicaux, le ministre a proposé une série de recommandations concernant le suivi rigoureux de la disponibilité des médicaments et produits au niveau des établissements et l'activation du travail de la commission de wilaya du médicament en encourageant la solidarité inter établissements pour éviter la pénurie et lutter contre le gaspillage.
M. Boudiaf a insisté aussi sur l'application stricte de l'instruction portant sur la gestion des produits pharmaceutiques, l'évaluation du travail des officines hospitalières et l'uniformisation des méthodes de gestion, tout en exhortant les responsables de la santé à effectuer des inspections et un suivi des distributeurs du médicament.
Il a insisté également sur une utilisation rationnelle et optimale de tous les équipements médicaux disponibles, de veiller à leur maintenance et la déclaration de toute panne affectant les appareils lourds.

LA MÉDIATHÈQUE ABANE RAMDANE COMMÉMORE LE 11 DÉCEMBRE 1960

Une date historique qui a fait bousculer définitivement le colonialisme en Algérie

Le guerre de libération nationale a été longue avec des moments durs et aussi des épisodes héroïques.

Des dates historiques aux grands significations ont marqué ce long combat. Parmi ces jalons s'inscrivent les manifestations du 11 décembre 1960.

En cette fin d'année 1960, le général de Gaulle savourait la victoire dans cette guerre qui n'avait plus de fin. Ses armées avait réussi, à force de destructions massives et de massacres de population à mettre en veilleuse la Révolution. C'était sans compter la détermination inconditionnelle du peuple algérien, qui malgré les douleurs et les souffrances, n'a jamais baissé les bras. Le 11 décembre 1960, il descend dans la rue scandant sa volonté de se débarrasser du colonialisme. La repression fut féroce mais cette ferveur du peuple algérien a été payante. De Gaulle reconnait maintenant que c'est tout le peuple qui réclame sa libération et qu'il n'est plus possible de l'ignorer. L'indépendance est après ces évènement toute proche. Il appartient de commémorer avec force, surtout auprès des jeunes générations, ce grand moment historique qui a fait basculer définitivement le colonialisme en Algérie. La madiathèque Abane Ramdane, relevant de l'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger a établi un riche programme dédié aux jeunes. Malika Nalouf à la tête de cette médiathèque parle de ces activités. '' Nous avons monté une imposante exposition de documents d'archives, écrits et abondamment illustrés, relatant cette date historique. En deuxième lieu, nous avons organisé un concours de dessins auprès des jeunes pour les sensibiliser, avec pour thème, les manifestations du 11 décembre 1960 et, dans une troisième partie, nous avons programmé une conférence animée par le moudjahid Mohamed Kechoud avec pour sujet, le début de la fin du colonialisme en Algérie''. Les gagnants du concours de dessin ont eu droit à des ouvrages sur la cheminement et la vie plein de sacrifices des héros de la guerre de libération nationale et aussi, un titre exclusif au 11 décembre écrit par le chercheur en histoire, Hocine Hamouma et qui rend un vibrant hommage à la mémoire des enfants tombés dans ces manifestations historiques pour la patrie et l'indépendance de l'Algérie.



Kamel Cheriti

LE CONCERT DU JOUR

Mediterraneo

L'ENSEMBLE The Khoury Project sera accueilli aujourd'hui, jeudi 10 décembre, dès 19h, à la salle Ahmed-Bey à Constantine, pour le dernier concert de leur tournée algérienne. En se produisant à Constantine, les trois frères Khoury de Palestine, Basil au violon, Elia au oud et Osama au qânoun, associés à Guillaume Robert à la contrebasse et Inor Sotologo à la percussion, achèvent leur tour. Ils sont passés à Tlemcen, Oran, Alger, Annaba avant d'animer la scène du nouveau Zénith constantinois, le baptisé Ahmed-Bey. Ce trio s'est lancé dans son projet en 2002, non sans rester fidèle aux traditions de sa région, celle du Moyen-Orient. Leur musique est cependant résolument moderne, fusionnée avec divers genres : le flamenco, la musique celtique, la musique indienne et le jazz... Une conception qui combine harmonieusement les structures de la musique arabe avec les rythmes du monde. Installés à Paris, les Khoury poursuivent leur exploration de multiples univers musicaux, telle une passerelle, ils font découvrir la musique classique d'Orient et d'Occident. Ils ont le goût du voyage et du partage, la volonté d'ouvrir plus grandes les fenêtres. Ils l'ont notamment fait dans leur premier album Revelation, dont l'une des neuf compositions est une reprise de Zyriab du guitariste Paco de Lucia. Les Khoury comptent déjà quatre créations, notamment Mediterraneo réalisée avec le ténor Roberto Alagna. La Méditerranée est alors chantée et présentée sur des compositions napolitaines et arabo-andalouses. Bonne soirée ! **R. C**



SORTIR

VERNISSAGE
Soutien aux artistes peintres dans leur exposition La peinture algérienne d'hier et d'aujourd'hui, jusqu'au dimanche 13 décembre. Hôtel Aurassi, Alger. Vernissage, aujourd'hui, jeudi 10 décembre. 16h. Action solidaire initiée par des bénévoles.

LITTERATURE
Conférence sur Assia Djebar par Amina Bekkat-Berkani de l'université de Blida. Samedi 12 décembre. 15h. Palais de la culture Moufdi-Zakaria, Alger. Et vente-dédicace des ouvrages des lauréats du Prix Assia Djebbar.

CREATION
Exposition Art Therapie de l'artiste Tidjani Benlarbi dans le cadre de la résidence de création (du 25 avril au 10 mai 2015) sous le thème « L'art thérapie, outil de développement mental ». Avec la participation de six handicapés mentaux du centre psychopédagogique de Ezouzouri de Ain Taya, encadrés par Faika Medjahed, psychanalyste- psychothérapeute et assistés par les artistes Sofiane Dey de Batna, Moad Bachir et Chelghaf Hichem de Sidi Bel Abbès. Dar Abdellatif, Alger, du samedi 12 au mercredi 23 décembre.

ROMAN
Forum international du Roman à Alger. Bibliothèque Nationale du dimanche 13 au mercredi 16 décembre. Et rencontre avec le public: Université d'Alger II, Musée national des beaux arts, Galerie Benyaa, Institut supérieur arabe de traduction, Centre d'étude Diocésain.

ARTS
Exposition Empreintes jusqu'au samedi 19 décembre. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Avec les artistes peintres Djamila Ababsia, Yacine Kezas, Bachir Laïb, Zahia Kaci, Amor Driss Lamine Dokman, Siko Massyka, Halim Kebieche, Smaïl Ouchène, Nordine Hamouche.

DUO
Exposition Zoudj oudawar des artistes Jaoudet Gassouma et Noureddine Hamouche. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Vernissage : samedi 19 décembre. 14h30. Exposition visible jusqu'au samedi 9 janvier.

COURT
Le jour le plus court - La nuit du court métrage. Mercredi 23 décembre. 18h30. Institut français d'Alger. Une fête consacrée au court métrage proposant des projections de courts métrages durant les jours les plus courts de l'année. Instaurée en 2011 en France par le Centre national du cinéma et de l'image animée, elle est devenue internationale. Plus de 50 pays y participent.

CHAABI
Hommage à El Hadj Mhamed El Anka. Dimanche 27 décembre. 13h30. Musée des beaux-arts d'Alger. Au programme: Documentaire sur le maître du chaâbi ; concert de musique chaâbi.

COULEURS
Exposition Un chant de couleurs de Ahmed Mebarki. Institut culturel italien à Alger, jusqu'au jeudi 31 décembre. Dans cette production poétique et matérialiste, l'artiste peintre dresse un tableau original de la réalité avec un langage contemporain, représentant un jeu captivant et vibrant entre les apparences et les lumières. Les tableaux forment un théâtre d'émoi dont les traits harmonieux, les couleurs et les formes survolent les aspirations et les sentiments de cet artiste.

JEUDI



20.55 : Profilage

Série avec Odile Vuillemin, Philippe Bas… Chloé reprend conscience chez son ravisseur. Celle-ci étant devenue amnésique, il lui raconte qu'elle est sa femme, Alice. Ils tentent d'échapper à l'ex-compagnon d'Alice, un policier violent nommé Thomas Rocher. Pendant ce temps, ce dernier est interrogé sur la mort du colonel Ferrant, poignardé ...



20.55 : Ray Donovan

Série avec Paula Malcomson, Jon Voight… L'inspecteur Muncie demande à Mickey de participer à une mission qui a pour objectif d'inculper Ivan Belikov. Il doit pour cela entrer en contact avec Minassian avec lequel il n'est pas en très bons termes. Teresa ignore qu'elle fait l'objet d'une enquête approfondie réalisée par Lena, sur ordre de son patron. Alors ...



20.55 : Cauchemar chez le coiffeur - Roissy-en-Brie

TÉLÉRÉALITÉ
Cauchemar chez le coiffeur - Roissy-en-Brie Il y a 29 ans, Nadine, coiffeuse depuis plus de 40 ans, a ouvert le salon « Scalpetout » à Roissy-en-Brie. Ses deux employées, Julie, 23 ans, et Fanny, 20 ans, font aujourd'hui appel à ...



20.55 : Envoyé spécial

Culture Infos
Envoyé spécial Faits de société, regards géopolitiques, ou encore écologie : Guilaine Chenu et Françoise Joly commentent, en compagnie de ceux qui les ont réalisées, les images de reportages tournées aux quatre coins du monde et en décryptent le sens. Une émission qui permet de mieux comprendre ...



21.00 : L'âme de la banquise

France (2014) - 1 saison
Télé-Loisirs
L'âme de la banquise Au nord du Groenland, Olennguaq est l'un des derniers chasseurs d'ours polaires. Il vit isolé du reste du monde, en quête de fourrures et de subsistance. Depuis 2009, les photographes et explorateurs ...



20.55 : Ocean's Thirteen

Comédie avec Elliott Gould, Al Pacino… Ocean's Thirteen Reuben, un des membres du gang de Danny Ocean, s'est mis en affaire avec Willy Bank pour un projet de construction d'hôtel. Mais celui-ci trahit Reuben et le met sur la paille. Afin de venger leur ami, Danny et ses complices décident de mettre sur pied un cambriolage encore plus impressionnant que leurs précédents coups. Ils trouvent un allié ...

VENDREDI



20.55 : Les z'awards de la télé

EMISSION SPÉCIALE
Les z'awards de la télé Quelques semaines avant de basculer en 2016, l'animateur présente une soirée spéciale au cours de laquelle sont remis de nombreux prix de la télé. L'occasion de récompenser dans la bonne ...



21.00 : Paddington

Film avec Hugh Bonneville, Sally Hawkins… Paddington Montgomery Clyde, explorateur, est devenu ami avec Lucy et Pastuzo, deux sympathiques ours péruviens, doués de la parole. Quelques années plus tard, la forêt qui abrite Lucy, Pastuzo et leur neveu est frappée par un orage. C'est le moment pour le jeune ours, grand amateur de marmelade, de partir à Londres....



20.55 : NCIS : enquêtes spéciales

Série policière avec Mark Harmon, Michael Weatherly…
DiNozzo fait équipe avec sa petite amie, l'agente spéciale de l'ATF, Zoé Keates. En effet, des indices montrent que l'arme utilisée pour le meurtre d'un marine a été achetée lors ...



20.55 : Les dames - Dame de feu

TÉLÉFILM POLICIER - France (2015)
Les dames - Dame de feu Sept personnes sont assassinées dans un autobus à Paris. Elles ont été froidement exécutées par balles par un tueur vêtu d'un sweat à capuche. L'une des victimes est identifiée grâce à sa carte de ...



21.00 : Rendez-vous Grand'place - Bruxelles chante la francophonie

EMISSION SPÉCIALE
Rendez-vous Grand'place - Bruxelles chante la francophonie A l'occasion des fêtes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, direction la Grand-Place de Bruxelles pour un grand ...



20.55 : Fauteuils d'orchestre

Culture Infos
Fauteuils d'orchestre Invité : Ruggero Raimondi connu du grand public pour ses rôles au cinéma : Don Giovanni et Boris Godounov dans les films de Joseph Losey et Andrzej Zulawski, Don Escamillo dans « Carmen », ...

TF1

09:45 Une histoire, une urgence
10:15 Une histoire, une urgence
10:45 Petits secrets entre voisins
11:20 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:15 Le pacte de Nöel
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue à l'hôtel
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Solutions pour le climat
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 PROFILAGE
22:10 Profilage
23:10 PROFILAGE
00:20 Profilage

france 2

10:00 C'est au programme
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:20 Comment ça va bien !
17:15 Dans la peau d'un chef
18:15 Joker
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant
20:50 Météo
20:55 DES PAROLES ET DES ACTES
23:15 Les héros du climat
23:20 ALCALINE, LE MAG
00:10 Dans quelle éta-gère...

france 3

10:00 C'est au programme
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:20 Comment ça va bien !
17:15 Dans la peau d'un chef
18:15 Joker
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant
20:50 Météo
20:55 DES PAROLES ET DES ACTES
23:15 Les héros du climat
23:20 ALCALINE, LE MAG
00:10 Dans quelle éta-gère...
01:35 Un livre un jour

CANAL+

10:00 Le tour du Bagel
10:25 Le sel de la terre
12:15 The big bang theory
12:45 La nouvelle édition
14:05 Versailles
15:00 Versailles
15:55 Rencontres de cinéma
16:15 Un illustre inconnu
18:15 The big bang theory
18:35 L'album de la semaine
18:50 Le grand journal
20:10 Le petit journal
20:50 Le zapping
20:55 RAY DONOVAN
21:55 Ray Donovan
22:50 Le tour du Bagel
23:10 TOUTE PREMIÈRE FOIS
00:40 Roméo & Juliette
02:35 Surprises

arte

08:30 X:enius
08:55 Albert Einstein, portrait d'un rebelle
10:25 Pacifique sud
11:55 Fait main
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Scoop en talons aiguilles
15:15 Mystères d'archives
15:40 En Suède, sur la piste des élans
16:25 Ouragan
17:20 X:enius
17:45 Quel cirque !
18:15 Les îles du futur
19:00 A +/- 5 mètres de la surface des océans
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:50 Silex and the city
20:55 OCCUPIED - 7/10
21:40 Occupied - 8/10
22:25 JÉSUS ET L'ISLAM - 6/7
23:15 Jésus et l'islam - 7/7
00:15 Jude

M6

11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:15 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 La trêve de Noël
15:45 Les amoureux de Noël
17:25 Les rois du shopping
18:35 Objectif top chef
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 CAUCHEMAR CHEZ LE COIFFEUR
22:40 CAUCHEMAR EN CUISINE
00:35 Cauchemar en cuisine

TV5MONDE

14:55 En quête d'identité(s)
15:50 Les ambassades
16:45 Geolino
17:00 Infrarouge le débat RTS
18:00 64' le monde en français
18:20 Le journal de l'économie
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français
18:50 L'invité
19:00 64' le monde en français - 3e partie
19:05 Tendance XXI
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21:00 L'ÂME DE LA BANQUISE
21:50 Albert Falco, l'océanaute
22:45 Le journal de la RTS
23:10 Météo
23:15 LE FEU FOLLET
01:00 TV5 Monde le journal

TF1

10:45 Petits secrets entre voisins
11:20 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:45 Histoire d'un rêve
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:15 Ce Noël qui a changé ma vie
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue à l'hôtel
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:34 Trafic info
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 LES Z'AWARDS DE LA TÉLÉ
23:25 Euro Millions
23:30 VENDREDI, TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR
01:25 L'affiche de la semaine

france 2

11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13 h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
16:20 Comment ça va bien !
17:20 Dans la peau d'un chef
18:10 Point route
18:15 Joker
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents, mode d'emploi
20:45 Grand public
20:50 Météo
20:55 LES DAMES
22:40 Les héros du climat
22:45 CE SOIR (OU JAMAIS !)
00:15 Dans quelle éta-gère...

france 3

10:40 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
13:55 Un cas pour deux
15:05 Un cas pour deux
16:05 Un livre un jour
16:15 Des chiffres et des lettres
16:55 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:55 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:50 FAUTEUILS D'ORCHESTRE
23:25 Météo
23:30 Soir 3
00:05 CHARLES TRENET, QUAND NOTRE CŒUR FAIT BOUM !

CANAL+

08:25 A la vie
10:10 Surprises
10:20 Pride
12:15 The big bang theory
12:45 La nouvelle édition
14:05 I origins
15:50 Interstellar
18:35 L'album de la semaine
18:50 Le grand journal
20:05 Météo
20:10 Le petit journal
20:50 Le zapping
20:55 PADDINGTON
22:35 L'ÉMISSION D'ANTOINE
23:35 Hunger games : la révolte partie 1
01:35 Le journal du hard

arte

08:30 X:enius
10:30 Mousson - 1 & 2
11:55 L'Europe en bouteilles
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 La forêt d'émeraude
15:40 Montecristo : combat pour une île
16:25 Ouragan
17:20 X:enius
17:45 Quel cirque !
18:15 Les îles du futur
19:00 A +/- 5 mètres de la surface des océans
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:50 Silex and the city
20:55 NEUF JOURS EN HIVER
22:30 NOS ORDINATEURS ONT-ILS LA MÉMOIRE COURTE ?
23:20 Vue imprenable

M6

09:00 M6 Boutique
10:00 Desperate Housewives
10:50 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:15 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Les 12 vœux de Noël
15:45 Un fiancé pour Noël
17:25 Les rois du shopping
18:35 Objectif top chef
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
21:45 NCIS : Enquêtes spéciales
22:40 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
23:30 NCIS : Enquêtes spéciales
00:20 NCIS : Enquêtes spéciales

TV5MONDE

13:00 Questions pour un champion
13:30 Le journal de la RTBF
14:00 Le voyage de la vie
14:50 Mauvais karma
16:20 Mauvais karma
16:45 Nouvo
17:00 Mise au point
18:00 64' le monde en français - 1re partie
18:20 Le journal de l'économie
18:25 Météo
18:30 64' le monde en français - 2e partie
18:50 L'invité
19:00 64' le monde en français - 3e partie
19:05 Les escapades de Petitrenaud
19:35 Tout le monde veut prendre sa place
20:30 Le journal de France 2
21:00 RENDEZ-VOUS GRAND-PLACE - BRUXELLES CHANTE LA FRANCOPHONIE
22:45 Le journal de la RTS
23:15 Météo
23:20 ENVOYÉ SPÉCIAL
01:30 TV5 Monde le journal Afrique

UN SANGLIER ADOPTÉ PAR UN TROUPEAU DE VACHES



LA NATURE aussi a ses familles recomposées. Le dernier exemple en date vient d'Allemagne, à Moerel au nord d'Hambourg, pas loin de la frontière danoise, où un sanglier a décidé de vivre au sein d'un troupeau de vaches. Baptisé « Banana » par le fermier propriétaire du petit troupeau de bovins, l'animal côtoie les vaches depuis plus de deux mois, confie l'homme à l'agence de presse dpa, reprise par AP. Selon lui, Banana « est totalement intégré au troupeau, ce qui est fascinant ». Le fermier se montre rassurant quant au risque que l'animal, beaucoup plus visible dans les pâturages que dans son habitat forestier naturel, soit la cible de chasseurs : « Ce cochon a acquis un statut spécial » dans la région, assure-t-il. Et au nord d'Hambourg, on ne tire pas sur les célébrités, fussent-elles sanglier.

DES SUPPORTERS JETTENT 29.000 OURS EN PELUCHE SUR LA GLACE



ÇA S'APPELLE le « teddy Bear toss », et c'est franchement marrant. Chaque année, à l'approche de Noël, des fans canadiens de hockey sur glace organisent un petit jeu traditionnel qui consiste à jeter sur la glace des milliers d'ours en peluche dès que leur équipe marque son premier but du match. « Inventée » en 1993 dans l'Ontorio, cette tradition caritative – les jouets sont ensuite donnés à des enfants malades de la région - s'est répandue chez les pros et plusieurs équipes se battent désormais pour le record d'oursons envoyés sur la glace. Depuis dimanche, il appartient aux Hitmen de Calgary, avec 28,815 peluches recensées. Alors oui, c'est sympa, mais ça fait aussi beaucoup de boulot pour tout nettoyer.

Le saviez-vous

L'EXPOSITION À LA RADIOACTIVITÉ AUGMENTE DANS L'AVION



Lorsque vous voyagez en avion, vous êtes exposés à des niveaux de radioactivité plus élevés que la normale ! Ne vous en faites pas, ce n'est pas si grave que ça. L'effet du rayonnement sur l'être humain est exprimé en Sievert. Le taux maximal au dessous de la limite tolérable pour un être humain est de 20 mSv / ans. C'est la limite imposée aux travailleurs du domaine nucléaire. Revenons à l'avion, plus on monte, plus on est exposé aux rayonnements cosmiques et solaires. Mais les expositions sont si faibles que les travailleurs de l'aviation sont largement loin de la limite des 20 mSv / an.

Trois Boeing abandonnés à l'aéroport attendent leur propriétaire



« LA PERSONNE qui a mal garé son avion est priée de se manifester. » Encore hantées par le mystère de la disparition du vol MH370, les autorités aéroportuaires de Malaisie sont maintenant confrontées au problème inverse : trois Boeing 747 sont abandonnés sur le tarmac du principal aéroport du pays.Pour essayer de mettre la main sur les propriétaires des trois 747-200F, les exploitants de l'aéroport international de Kuala Lumpur ont publié dans un journal malaisien une petite annonce peu commune : « Si vous ne récupérez pas les avions dans un délai de 14 jours à compter de la date de cette annonce, nous nous réservons le droit de vendre ou de disposer des avions » conformément à la réglementation malaisienne, indique l'annonce parue lundi dans le quotidien The Star. Elle s'adresse aux « propriétaires impossibles à trouver ».
Des responsables de l'aéroport ont essayé de contacter les derniers propriétaires connus des avions, a indiqué le directeur général de Malaysia Airports, l'exploitant des lieux. Il a observé que ces propriétaires étaient « internationaux » et non Malaisiens, sans autres détails. « J'ignore pourquoi ils ne répondent pas. Ce pourrait être pour de multiples raisons. Parfois, c'est parce qu'ils n'ont plus d'argent pour poursuivre les opérations », a-t-il avancé.

UNE FAMILLE RETROUVE SON CHAT DISPARU DEPUIS HUIT ANS



ON NE SAURA jamais quelles aventures il a vécu pendant ces huit longues années. Mais au moins, l'histoire se termine bien : un chat disparu depuis huit ans a été retrouvé par sa famille à Novato, près de San Francisco, indiquait lundi l'agence de presse AP.
Baptisée Ginger, cette chatte rousse avait disparu il y a plus de huit ans alors qu'elle n'était encore qu'un chaton tout juste pucé. Elle n'est réapparue qu'il y a deux mois, anonymement, quand un commerçant de Novato a commencé à nourrir ce chat devenu errant.
Au bout de quelques semaines, l'homme décide par précaution d'amener l'animal dans un refuge, la Marin Humane Society, pour un petit check-up. Là, le personnel du refuge constate que l'animal est pucé et parvient à contacter sa famille. Celle-ci a pu récupérer l'animal mercredi dernier. La porte-parole du refuge californien admet que ces retrouvailles huit ans après constituent un record pour son organisation.

COLOGNE ENVOIE UNE FACTURE DE 122,92 € DE JARDINAGE AU GARDIEN LABOUREUR DE POINT DE PENALTY



MARWIN HITZ est la star du week-end. Alors que son équipe d'Augsburg venait de concéder un penalty sur la pelouse de Cologne en championnat d'Allemagne, le gardien a saccagé avec ses crampons le point de penalty. Résultat : au moment de titrer, Anthony Modeste a glissé et raté sa frappe, ce qui a permis à Hitz de réaliser une parade. Et de faire le tour de l'internet mondial dans la foulée.
Préférant en rire, le club de Cologne a réagi à sa manière. Selon le Kölner Express, le club a envoyé une facture de 122,92 euros au gardien laboureur en guise de dédommagement. Cette facture comprend : un mètre carré de pelouse et deux heures de travail pour le jardinage. « Une petite punition ne fait pas de mal » en rigole Hans Rutten, chef du stade de Cologne qui a envoyé la demande, précisant que si Hitz venait à rembourser, l'argent irait à une association caritative.

Facebook élargit sa politique de congés parentaux

Après la décision de son patron-fondateur Mark Zuckerberg, bientôt papa, de prendre deux mois de congés paternité, Facebook va étendre à tous ses employés à travers le monde les quatre mois de congés parentaux que le groupe offre déjà aux employés américains.

A partir de début 2016, tous les nouveaux parents qui travaillent à plein temps pour le réseau social, partout dans le monde, pourront en bénéficier.
"Nous avons décidé de faire ce changement car il nous semblait le meilleur choix à faire pour nos collaborateurs et leurs familles", a expliqué Lori Matloff Goler, la directrice des ressources humaines de l'entreprise sur sa page Facebook mercredi.
"Cet avantage élargi concerne principalement les nouveaux pères y compris les relations de même sexe en dehors des Etats-Unis", ajoute-t-elle, la durée du congé maternité et



paternité payé offert par Facebook étant déjà de quatre mois en Amérique.
La durée du congé peut être prise à n'importe quel moment durant l'année qui suit la naissance de l'enfant, même s'il s'agit d'une adoption, selon Mme Matloff Goler.
Mark Zuckerberg a annoncé la semaine dernière sa "décision très personnelle" de prendre deux mois de congé paternité après la naissance prochaine de son premier enfant, une fille.
La décision du groupe californien, elle, intervient une semaine après l'annonce par Spotify, le leader du secteur du streaming musical, que tous ses employés à plein temps pourront prendre jusqu'à six mois de congés parentaux payés, qu'ils pourront répartir comme ils le souhaitent sur les trois années suivant la naissance de l'enfant.

Apple Watch : L'heure de faire les comptes



UNE ÉTUDE américaine a révélé comment les utilisateurs interagissent avec l'Apple Watch. La montre connectée serait surtout utilisée pour regarder l'heure.
A un mois des fêtes de fin d'année, une étude a livré quelques indications sur la façon dont est utilisée l'Apple Watch. Sans grandes surprises, la montre connectée d'Apple est surtout utilisée pour regarder l'heure. Sur 1450 personnes interrogées, 96% des utilisateurs regardent leur montre connectée essentiellement pour voir l'heure.
L'étude nous informe également que 59% des sondés utilisent la smartwatch pour s'informer sur les déplacements réalisés, ou encore sur les exercices réalisés. Dans le même temps, la synchronisation avec un iPhone ne semble pas être la priorité des utilisateurs, puisque 40% seulement l'utilisent pour consulter les messages.

Le gaming, boudé sur l'Apple Watch

Si l'on se base sur les résultats de l'étude, l'Apple Watch ne serait pas vraiment plébiscitée pour les applications liées aux jeux. 73% des propriétaires n'auraient jamais installé d'application de gaming. 25% utilisent Siri et 17% utilisent l'Apple Watch plusieurs fois dans une semaine comme télécommande.Des résultats qui font donc penser à quoi que l'Apple Watch n'est pas vraiment utilisée pour son côté technologique.
En moyenne, un utilisateur ne regarderait son Apple Watch que pendant 4 secondes. Le temps donc de regarder l'heure, voir si un éventuel message ne serait pas arrivé, et d'éventuellement montrer aux autres que l'on possède la montre connectée d'Apple. A ce sujet, il est intéressant de noter que 19 % ne se sentent pas à l'aise de consulter leur montre en public, et 9 % pensent que c'est plutôt mal poli.

Et si l'iPhone 7 sortait sans prise Jack ?

LA FIRME à la pomme est toujours la cible de rumeurs en tout genre. La dernière en date : l'iPhone 7 serait livré sans prise jack. Une rumeur relayée par plusieurs sites spécialisés.
Même si le prochain iPhone ne sera pas dévoilé avant l'année prochaine, des informations commencent déjà à sortir depuis quelques temps. Une rumeur émanant d'un site japonais réputé sérieux fait état d'un iPhone 7 qui serait dépourvu de prise jack. Une rumeur impossible à confirmer pour l'instant mais qui mérite que l'on s'y intéresse car relayée par différents sites spécialisés.

Un design inédit pour l'iPhone 7

Tous les ans on a droit à de nouveaux iPhones de la part de la firme de Cupertino. Si leurs performances sont sans cesse revues à la hausse, le design des appareils ne subit pas de gros changements année après année. Cependant, l'année prochaine l'iPhone pourrait subir une cure d'amincissement, Apple prévoyant d'exclure la prise jack de ces terminaux.

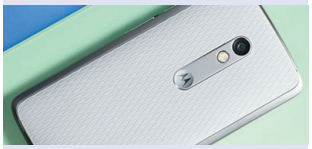


Ainsi, l'iPhone 7 ne pourrait mesurer que 6,1 mm, soit 1 millimètre de moins que l'iPhone 6S, la même épaisseur que le dernier iPod Touch. Ce dernier intègre pourtant bien une prise jack mais certains composants nécessaires à la téléphonie ne sont pas installés. Cette rumeur émane du site japonais « Macotakara », ayant des sources toujours bien placées et considéré comme une source fiable.

Un adaptateur Lightning pour les écouteurs

Sans prise jack il deviendrait impossible d'utiliser un casque ou des écouteurs classiques. La solution serait d'utiliser un adaptateur pour connecter son casque à la prise Lightning mais dans ce cas-là l'adaptateur serait-il fourni avec l'appareil ou plus vraisemblablement vendu à part ? Toutefois, toujours selon le site japonais, Apple serait en train de développer des écouteurs Earpods qui se connecteraient directement au port Lightning et plus à une prise jack 3.5 mm.
L'iPhone 7 ne devrait pas arriver avant septembre 2016, il faudra donc certainement attendre quelques mois avant de voir si cette rumeur se confirme.

MOTO X PLAY, LE SMARTPHONE SUPER AUTONOME DE MOTOROLA



Son design ne marquera pas les mémoires, mais ce n'est pas sur ce terrain que se positionne l'entreprise américaine Motorola. Son tout nouveau smartphone le Moto X Play, lancé officiellement le 26 octobre 2016, se caractérise à première vue par un aspect compact, bien loin des standards actuels incarnés par les derniers modèles d'Apple et de Samsung. La firme de Schaumburg (Illinois) a misé sur une autonomie exceptionnelle qui de fait rend le terminal un peu plus volumineux que ses concurrents. Ce smartphone peut en effet tenir entre 36 et 48 heures. Il est également doté d'un écran LCD 5,5 pouces et affiche une résolution Full HD de 1 920 x 1 080 pixels. Vendu en 16 Go en magasin, il est également disponible en 32 Go sur le site dédié. A noter : les bordures du Moto X Play sont en plastique avec peinture chromée, et son dos antidérapant est amovible pour permettre à l'utilisateur de personnaliser son smartphone, qui coûte 350 euros environ.

Vendu à Lenovo en 2014

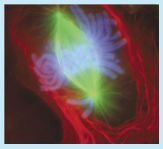
Pionner du mobile, Motorola s'est relancé sur le marché des smartphone en 2013 avec le lancement du Moto X, premier smartphone à être fabriqué sur le sol américain. Dépassée par Apple, Samsung et l'ensemble des nouvelles technologies liées à l'émergence de ces devices, la firme américaine, rachetée par le chinois Lenovo à Google en 2014 pour 2,91 milliards de dollars, espère devenir un acteur du setceur, bien au-delà des 1% des parts de marché actuellement revendiquées.

UN NOUVEAU BRACELET CONNECTÉ CHEZ... MICROSOFT ?



Alors que Microsoft va présenter, le 6 octobre 2015, ses nouveautés produits autour de Windows 10, le géant américain pourrait en profiter pour commercialiser une nouvelle version de sa montre connectée baptisée Band. L'info vient du site espagnol MicrosoftInsider, visiblement bien informé, mais il faudra patienter jusqu'au 6 octobre 2015 pour être sûr de sa véracité. A l'occasion de sa prochaine conférence, Microsoft pourrait présenter la Microsoft Band 2, nouvelle version de la montre connectée lancée par le géant américain à la fin de l'année 2014. Selon les indications du site ibérique, cette montre intelligente serait dotée d'un design et de fonctionnalités ambitieuses, à l'image de la version précédente. Un écran courbé en couleur, deux capteurs pour mesurer l'activité physique et l'altitude à laquelle se trouve l'utilisateur, une finition métallique ainsi qu'un bracelet en caoutchouc, incurvé et adapté à l'ergonomie du poignet, seraient ainsi proposés. Microsoft devrait par ailleurs consacrer une partie de sa conférence à la présentation des smartphones Lumia 950 et Lumia 950 XL et surtout à sa tablette Surface Pro 4.

GÉNÉTIQUE : COMMENT FONCTIONNE L'HÉRÉDITÉ ?



L'hérédité est portée par les chromosomes présents dans le noyau des cellules. Nous en possédons 46 (23 paires) dont 23 proviennent de notre père et 23 de notre mère. Il existe donc deux copies de chacun de nos gènes, qui peuvent être identiques (on parle d'homozygotie) ou différentes l'une de l'autre (c'est l'hétérozygotie), et c'est le mélange de ces deux versions qui détermine ce que nous sommes.

Allèle dominant et allèle récessif

Pour certains gènes, une copie peut prendre le dessus sur l'autre, c'est ce que l'on appelle un allèle dominant. C'est le cas du gène qui détermine la couleur des yeux, où l'allèle « marron » est plus fort que l'allèle « bleu », considéré comme récessif. Il faut donc posséder deux allèles « bleu » pour avoir les yeux bleus, alors qu'un seul allèle « marron » suffit à donner les yeux marron.

Codominance

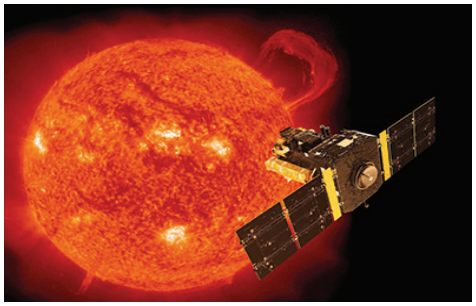
Il existe aussi des codominances. C'est le cas des gènes du groupe sanguin, où si l'on possède un allèle A et un allèle B, on est de groupe AB. Par contre les allèles A et B sont dominants par rapport à l'allèle O (un allèle A et un allèle O donnent un groupe A).

Hérédité mitochondriale

L'hérédité est aussi portée par l'ADN mitochondrial, qui code pour 37 gènes, dont certaines mutations sont connues pour être à l'origine de troubles musculaires et neurologiques. L'hérédité mitochondriale est assez complexe, car les mitochondries (apportées par l'ovule et donc transmises uniquement de la mère à l'enfant) sont nombreuses et chacune contient un chromosome. Il n'y a donc pas que deux allèles comme dans le cas des chromosomes nucléaires. Les mutations portées par l'un ou même par plusieurs chromosomes mitochondriaux peuvent ainsi être compensées par des gènes sains portés par d'autres.

Soho : 20 ans d'observation du Soleil

Le 2 décembre 2015, la Nasa et l'Esa ont fêté le 20e anniversaire du lancement de Soho. Ce satellite dédié exclusivement à l'étude de notre étoile et de son environnement a permis d'éclairer les physiciens sur diverses énigmes quant à sa structure interne, sa surface et sa couronne. À travers 5.000 publications liées à ces observations de quasiment deux cycles d'activité, les scientifiques ont pu construire un portrait plus complet de l'astre solaire.



Voici 20 ans, le 2 décembre 1995, Soho (Solar and Heliospheric Observatory) quittait la Terre pour aller se poster à quelque 1,5 million de km de cette dernière afin d'espionner en continu notre étoile et son environnement. Le moins que l'on puisse dire c'est que cette mission associant la Nasa et l'Esa depuis sa conception a permis à la physique du Soleil (ou héliophysique) de faire de grands pas en avant. Ses instruments nous ont dépeint en effet un astre dynamique – ce qui tranchait avec l'habituelle image statique que les astronomes en avaient jusqu'alors – et ont permis de mieux caractériser ses entrailles, l'activité à sa surface, sans oublier l'énigmatique couronne de l'atmosphère solaire observée grâce aux coronographes de Soho, qui créent des éclipses artificielles.

En dehors d'une parenthèse de 4 mois en 1998, où la sonde a failli être perdue suite à une erreur logicielle, Soho a été le témoin privilégié et constant tout au long de ces deux dernières décennies, des pics d'activité de deux cycles solaires (cycle 23 et l'actuel cycle 24 qui semble sur le déclin). Ses observations ont fait l'objet de plus de 5.000 articles scientifiques.

Par ailleurs, on rappellera que le satellite est aussi connu pour être « le plus grand chasseur de comètes de tous les temps » (dixit la Nasa). En septembre dernier, les équipes de la mission fêtaient la 3.000e découverte. La plupart d'entre elles ont été surprises en train de plonger dans cet astre 330.000 fois plus massif que la Terre, foyer du Système solaire.

Les trois grands objectifs de la mission Soho

Depuis le lancement du satellite Soho, la connaissance du Soleil a bien progressé et l'on mesure mieux aujourd'hui les effets de son activité sur notre environnement. Surtout lorsque les fluctuations du vent solaire s'intensifient et que surviennent des éjections de masse coronale (coronal mass ejections ou CME) dans notre direction, provoquant des aurores polaires et parfois des tempêtes géomagnétiques susceptibles d'affecter nos infrastructures technologiques sur Terre et en orbite. Leurs implications étaient sous-évaluées auparavant et, avec Soho (plus de 20.000 CME ont été étudiées en 20 ans), les physiciens ont appris qu'elles sont plus fréquentes et variables tout au long d'un cycle que ce qu'ils pensaient. Les observations dans l'ultraviolet ont par ailleurs révélé des tsunamis jusque-là insoupçonnés déferlant sur la surface, concomitamment aux CME, à plusieurs millions de km par heure. « Grâce à Soho, commente Joe Gurman, membre de la mission au GSFC (Goddard Space Flight Center), le public est de plus en plus conscient que nous vivons dans l'atmosphère prolongée d'une étoile active magnétiquement ».

Trois objectifs ont présidé à la réalisation de cette mission rappelle la Nasa dans son communiqué. Le premier concerne la structure interne de notre étoile. Les chercheurs souhaitaient vérifier leur modèle quant à ce qui se passe à l'intérieur d'une naine jaune comme notre Soleil, au moyen de l'héliosismologie, et comprendre par exemple pourquoi les neutrinos solaires interceptés sur Terre sont moins nombreux que prévu par la théorie. En réalité, cela vient notamment d'un malentendu sur la nature de ces particules que l'on supposait sans masse comme l'ont montré les recherches sur la fameuse énigme de l'oscillation des neutrinos qui valut le prix Nobel 2015 à Arthur B. McDonald et Takaaki Kajita.

Autre question qui préoccupait les physiciens en 1995 et qui est à présent mieux comprise : les accélérations du vent solaire. Loin d'être constant et égal en tout point, ce flux est plus intense dans des régions nommées trous coronaux. La couronne, justement, est la troisième énigme majeure que les scientifiques tentent de résoudre. Comment expliquer en effet qu'en s'éloignant de plusieurs dizaines de milliers de km de la surface de l'Étoile, la photosphère, où la température du Soleil est alors d'environ 5.900 °C, il fasse brutalement des centaines de fois plus chaud ? Le problème n'est pas encore résolu mais quelques pistes ont été avancées (voir « L'énigme du chauffage de la couronne solaire enfin résolue ? »). Il incombera à la future mission Solar Probe Plus, dont le lancement est programmé en 2018, de nous éclairer à ce sujet. « Sans Soho, il n'y aurait pas les missions SDO, Stereo, Iris et Hinode, explique Alex Young, chercheur au GSFC. Soho nous a montré des choses que nous n'avions jamais vu auparavant, et nous avons alors réalisé qu'il nous fallait plus d'yeux encore sur le Soleil ». Bernhard Fleck, également membre de la mission, conclut : « Soho a modifié la vision populaire du Soleil à partir d'une image d'un objet statique et immuable dans le ciel à la bête dynamique qu'il est vraiment ».

Une résistance bactérienne inquiétante détectée en Chine

UN GÈNE PERMETTANT à des bactéries courantes de résister à des antibiotiques de « dernier recours » a été trouvé chez des animaux et des patients chinois. Ce gène mcr-1 était porté par des plasmides, c'est-à-dire des molécules d'ADN qui passent facilement d'une bactérie à une autre, ce qui inquiète les scientifiques.

Les polymyxines (colistine et polymyxine B) sont des antibiotiques de « dernier recours », utilisés lors d'infections bactériennes à Gram négatif. La colistine sert aussi dans l'agriculture et comme produit vétérinaire, en Chine mais également en Europe. Or les polymyxines représentaient une dernière classe d'antibiotiques dans laquelle la résistance était incapable de se propager de cellule à cellule car, jusqu'à présent, la résistance à la colistine provenait de mutations chromosomiques.

Une nouvelle recherche parue dans The Lancet Infectious Diseases décrit cependant la présence d'un gène de résistance aux polymyxines (mcr-1) dans des entérobactéries de cochons et d'humains. MCR-1 est une enzyme de la famille des phosphoéthanolamine transférases. Elle permet l'addition de phosphoéthanolamine au lipide A, présent dans la paroi de la bactérie et sur lequel se fixe la polymyxine B.



En effectuant des tests de routine sur des animaux, les chercheurs ont isolé une souche d'E. coli (SHP45) provenant d'un cochon d'élevage à Shanghai, qui avait une résistance à la colistine pouvant être transférée à une autre souche. Les chercheurs ont donc récolté d'autres échantillons bactériens dans d'autres provinces chinoises, mais aussi dans des cochons et des poulets du commerce entre 2011 et 2014. Ils ont alors trouvé une fréquence importante du gène mcr-1 chez les bactéries E. coli provenant d'animaux (166 sur 804 échantillons) et dans la viande crue (78 sur 528 échantillons). Preuve de la propagation du gène, la proportion des échantillons positifs augmentait d'année en année.

Le gène de résistance à la colistine présent sur un plasmide

Les chercheurs ont aussi analysé des échantillons de patients qui avaient été admis à l'hôpital pour des infections, dans les provinces de Guangdong et de Zhejiang. Mcr-1 était présent dans 16 isolats d'E. coli et de Klebsiella pneumoniae provenant de 1.322 patients hospitalisés. « En raison de la proportion relativement faible d'échantillons positifs prélevés chez l'Homme par rapport aux animaux, il est probable que la résistance à la colistine médiée par MCR-1 provenait d'animaux et s'est ensuite transmise aux humains », a expliqué le professeur Jianzhong Shen de l'université agricole de Chine, à Pékin. « La pression sélective imposée par l'utilisation de plus en plus lourde de la colistine dans l'agriculture en Chine aurait pu conduire à l'acquisition de MCR-1 par E. coli. »

Le gène mcr-1 était présent sur des plasmides, c'est-à-dire des ADN mobiles qui peuvent facilement être copiés et transférés d'une bactérie à une autre : ce gène a donc le potentiel pour se propager dans différentes populations bactériennes courantes, dont des bactéries pathogènes, comme K. pneumoniae ou P. aeruginosa, responsables de pneumonies ou d'infections du sang (septicémie). C'est pourquoi ces résultats sont particulièrement préoccupants. D'après les auteurs, il est urgent de réévaluer l'utilisation des polymyxines chez les animaux. Le ministère de l'Agriculture chinois a réagi rapidement en lançant une évaluation des risques sur l'utilisation de la colistine dans les additifs pour l'alimentation animale. Mais le problème pourrait bien s'avérer plus large à l'échelle de la planète.

Pollution: la Chine déclenche son "alerte rouge" pour la première fois

Pékin est en alerte maximale "rouge" à la pollution atmosphérique, alors que le nord de la Chine suffoque ces derniers jours sous un épais brouillard polluant. Cette mesure inédite a été annoncée ce lundi, en pleine COP 21 à Paris.

Pékin est pour la première fois en alerte maximale "rouge" à la pollution atmosphérique. Cette mesure inédite a été décidée par les autorités ce lundi alors qu'un nouvel épisode "d'airpocalypse" doit toucher la capitale chinoise. Le "smog" était même visible depuis le satellite Terra de la NASA. Cette annonce entraînera dès mardi matin, et jusqu'à jeudi, des mesures exceptionnelles pour les quelque 20 millions de Pékinois, a annoncé le Bureau de la Protection environnementale de la municipalité. Parmi ces mesures, figurent la circulation alternée des véhicules ou la fermeture préventive des écoles, détaille Xinhua.



Un brouillard blanchâtre à l'odeur de charbon

Le nord de la Chine suffoque ces derniers jours sous un épais brouillard polluant. Des alertes jaunes puis orange avaient été décrétées, sans jamais atteindre le niveau actuel, inédit. Avec des températures hivernales en-dessous ou autour de zéro, Pékin est noyé dans un dense brouillard polluant blanchâtre imprégné d'une âcre odeur de charbon, qui limitait très fortement la visibilité.

La densité de particules de 2,5 microns de diamètre (PM 2,5), particulièrement dangereuses pour la santé, avait atteint plus de 600 microgrammes par mètre cube en début de semaine dernière, selon les niveaux de référence mesurés par l'ambassade américaine à Pékin. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande un plafond moyen de seulement 25 microgrammes par vingt-quatre heures. Ces microparticules polluantes sont accusées d'être impliquées dans des centaines de milliers de décès prématurés en Chine, où les épisodes d'"airpocalypse" sont fréquents et provoquent le vif mécontentement des populations citadines. Dévoilée alors que la conférence sur le climat (COP21) bat son plein à Paris, cette annonce du gouvernement vise sans doute à apaiser quelque peu l'exaspération populaire.

COP 21: Non au carbone! Sept raisons de l'éliminer



LE CORPUS législatif et fiscal tricolore fourmille de mesures incitant les entreprises à privilégier des procédés et des solutions moins émettrices de CO2. Revue de détail à l'heure de la COP 21.

1. LE FACTEUR 4

En France, rien ne contraint une entreprise à réduire ses émissions de carbone. Seule obligation en vertu de la loi "Grenelle 2" de 2010 : établir un bilan d'émissions. Une sorte de photographie à l'instant T, assortie d'un plan d'actions ciblant les postes les plus émetteurs. En revanche, une société "climato-réfractaire" irait à contresens de l'histoire. L'histoire, c'est celle qu'a écrite le protocole de Kyoto en 1997, et que rédigera l'accord censé lui succéder à l'issue de la COP21. Toutes ces grandes messes ont en ligne de mire le "facteur 4". Il s'agit de diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050, seuil retenu pour "limiter la casse" et contenir à 2 °C le réchauffement planétaire par rapport à l'ère pré-industrielle.

2. LES QUOTAS DE CO2

Sur la route du facteur 4, l'Union européenne a défini une étape : -40 % en 2030 par rapport à 1990. C'est l'une des mesures du nouveau "paquet énergie-climat", feuille de route embarquant tous les acteurs économiques de l'UE. Et en premier lieu, les grosses installations industrielles soumises aux quotas de CO2. Ces entreprises peuvent se libérer de leur plafond d'émissions via le déploiement de technologies propres, l'achat de crédits à des consoeurs qui auraient fait mieux que leur quota, le paiement d'autant de pénalités que de tonnes hors quota. Mais depuis son lancement il y a dix ans, ce système s'est montré peu dissuasif, car l'offre excède la demande, du fait d'allocations généreuses, des délocalisations et surtout de la crise économique, qui a conduit à moins produire, donc à moins émettre.

Résultat : le prix à la tonne s'est effondré. Pour un industriel, mieux vaut acheter une tonne de CO2 à cinq euros que d'investir dans un process décarboné. Pour remédier à cela, Bruxelles va aménager des "réserves de stabilité", c'est-à-dire adapter la conjoncture économique au volume de quotas de CO2 alloués chaque année. En période de crise, des millions de quotas seront retirés. De quoi créer une pénurie artificielle, faire remonter les cours, et inciter papetiers, cimentiers et autres électriciens à moins émettre.

3. LA LOI ROYAL

En France, le facteur 4 est écrit dans la loi depuis dix ans, mais cette année, un nouveau texte est venu préciser la trajectoire : la loi de transition énergétique pour une croissance verte, dite loi Royal. Les objectifs à l'horizon 2030 requièrent notamment de réduire la consommation énergétique finale de 20 % par rapport à 2012 et de diminuer celle des énergies fossiles de 30 %. Mais c'est dans les détails du texte que les entreprises disent trouver les vraies motivations à "décarboner" leur activité. Ainsi en va-t-il du chapitre sur l'économie circulaire (titre 4 de la loi). Même si le projet a démarré avant, Nestlé Waters France s'est associé au fabricant d'accessoires de literie Dodo pour valoriser ses rebuts de fabrication de bouteilles en plastique. Ceux-ci servent désormais de matériau de garnissage pour couettes, oreillers et coussins de voyage. Économie en CO2 : 70 % pour le groupe Dodo, selon l'Essec. Cette école de commerce a primé le projet lors de son Grand Prix des Industries de la consommation responsable.

4. L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Le 5 décembre, l'audit énergétique deviendra obligatoire dans les grandes entreprises, en vertu d'une directive européenne de 2012. Un exercice à mener ensuite tous les quatre ans. "C'est une formidable opportunité pour les entreprises, elles ont tout à y gagner, milite Patrice Berruet, expert en énergie chez Euklead, réseau spécialisé en optimisation des coûts. L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas et l'audit énergétique peut permettre d'identifier les solutions à privilégier." Les entreprises certifiées ISO 50001, une norme sur le management de l'énergie, dont l'adoption dispense de pratiquer l'audit, assurent y trouver leur compte. En effet, une enquête de l'Afnor auprès de 27 sociétés certifiées révèle qu'à la clef, la facture énergétique s'allège de 10 % en moyenne. En outre, le retour sur investissement semble rapide : 17 % des actions engagées sont rentables en un an, 44 % en deux ans, et 33 % en quatre ans.

5. TRIER ET VALORISER LES BIODÉCHETS

C'était une mesure du Grenelle de l'environnement, traduite dans la loi de 2010 : les producteurs de déchets organiques doivent s'organiser pour faire collecter séparément et valoriser ces résidus source de méthane (puissant gaz à effet de serre), gros contributeur au dérèglement climatique. Le 1er janvier 2016, l'obligation concernera même les établissements qui en détiennent de petites quantités (plus de 10 tonnes par an). C'est le cas d'un restaurant d'entreprise servant 275 repas par jour. Pour l'industrie agroalimentaire, la grande distribution ou la restauration, l'enjeu est énorme. "Je reçois de plus en plus d'appels de magasins et de restaurants qui cherchent une solution pour valoriser leurs biodéchets, et seraient prêts à me payer pour que je les prenne en charge", témoigne Jacques-Pierre Quaak, un agriculteur de Seine-et-Marne, qui méthanise ses déchets agricoles et injecte le biogaz dans le réseau de gaz naturel voisin. La loi Royal abonde en ce sens : elle assigne un objectif de 10 % de gaz vert dans le gaz naturel à horizon 2030. Le biogaz obtenu peut aussi être valorisé en chaleur, en électricité ou en carburant.

6. LA RÉMUNÉRATION DES EFFACEMENTS

Écrites en 2014, les règles sur l'effacement électrique permettent à une entreprise de transformer une non-consommation d'électricité en espèces sonnantes et trébuchantes. En quelque sorte, c'est une récompense pour service rendu au réseau, lorsque celui-ci subit un pic de demande. Les industriels qui acceptent de couper le courant quelques heures perçoivent un complément de recettes. Un bonus appréciable si le creux de production occasionné ne pénalise pas le planning prévisionnel. Certains s'y sont déjà essayés, comme le chimiste Solvay dans son usine de polymères à Tavaux (Jura). ""Déclenchable" jusqu'à vingt jours dans l'année, l'effacement nous est rémunéré et contribue ainsi à réduire la facture énergétique du site", explique l'un des responsables. C'est aussi faire acte d'écologie, car en effaçant une consommation de pointe, on évite de solliciter les centrales au gaz, au fioul ou au charbon, grosses émettrices de CO2.

7. LES INCITATIONS À VERDIR SA FLOTTE

Les encouragements à abandonner les motorisations au gazole ou à l'essence dans une flotte d'entreprise n'ont jamais été aussi nombreux. La loi Royal assigne aux modèles propres des parts de marché minimales lors d'un renouvellement de flotte. Par exemple, 10 % pour les loueurs et les taxis. Mais c'est du côté de la fiscalité que les incitations sont les plus fortes : exonération de carte grise, de taxe sur les véhicules de société, ristourne sur l'assurance pour les modèles hybrides ou électriques... Autre coup de pouce fiscal : la montée en puissance de la composante carbone au sein de la Taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques (TICPE, ex-TIPP). Cette taxe pesant un tiers du prix à la pompe pénalisera de plus en plus le gazole, car c'est le carburant au contenu carbone le plus lourd. Les hausses prévues en 2015 et 2016 feront passer le poids du CO2 dans la taxe appliquée au gazole à 12,4 %. En deux ans, le litre se sera ainsi renchéri de quatre centimes, une hausse que le repli du cours du pétrole survenu, cette année, n'éclipsera pas longtemps.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avre experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

Tél : (0556).53.17.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél. 0770 25 19 03

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

Tel : 0554.12.31.44

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Achat livres d'occasion

Contacté : D. Merzak

Mob : (0771).25.64.05/ (0662).69.52.88

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة بجاية
بلدية بجاية

المجلس الشعبي البلدي
مصلحة : م. ت. ش. ق
رقم : 15/257

إعلان لإعداد شهادة الحيازة

تطبيقا للمرسوم رقم 91/254 المؤرخ في 27 جويلية 1991، قدم السيد:
01- باشيوة ناصر، المولود بذراع القايد ولاية بجاية في 1972/10/30
الساكن / ببجاية
ملف يتضمن طلب تسليم شهادة الحيازة للعقار التالي :
قطعة أرضية عارية تقع ببلدية بجاية دائرة بجاية ولاية بجاية بالمكان المسمى "بوزرزو" قرية آدار أوفارنو.
تقدر مساحتها بـ (153.00) م²
يحدها :
من الشمال : ملكية ستار فاتح
من الجنوب : ملكية بويا أحمد عثمان
من الشرق : طريق
من الغرب : طريق
فعلى كل شخص له مطالب أو اعتراضات على تحرير هذه الشهادة أن يقدمها إلى مقر بلدية بجاية مديرية التنظيم والشؤون القانونية لمدة أقصاها شهرين (02) من تاريخ نشر هذا الإعلان.
للإعلان رئيس المجلس الشعبي البلدي

Réf 114/15

CHERCHE

Ouvrières ou Apprenties BRODERIE A LA MAIN (CHAARA)Bouzereah et environs

Tél : 0561.27.63.28 / 0556.19.83.74

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

A VENDRE

Particulier vends fourgon frigorifique Master année 2014

Tél: 0774.31.50.37 0542.28.01.25

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

L'EAU ET LA PEAU



La peau change au cours des saisons et de la vie, elle peut se déshydrater à cause de facteurs externes liés à l'environnement. Ainsi pendant l'hiver avec le froid, le vent, le manque d'humidité dans les appartements elle se dessèche et s'abîme avec les rayons ultraviolets. Par ailleurs l'inévitable vieillissement avec la ménopause, entraîne son lot de désagréments cutanés dont la sécheresse de la peau.

Il faut donc penser à organiser la défense du visage. Pour cela votre Esthéticienne pourra vous donner un conseil en der mo-cosmétique afin de trouver le produit adapté aux variations, mais encore faut-il savoir quel est votre type de peau.

Pour les femmes tunisiennes l'eau et l'hydratation font partie intégrante de leur vie. Cette gestuelle acquise dès leur enfance est leur première initiation à la cosmétique et elles ne la quitteront plus jamais au cours de leur vie. La preuve est qu'en Tunisie, un soin vendu sur trois est une crème hydratante.

LE MAQUILLAGE MINÉRAL



Le maquillage est essentiel dans la vie d'une femme ce n'est pas seulement un élément cosmétique mais aussi protecteur.

Pour un maquillage doux qui s'applique facilement, tient longtemps et donne un fini lumineux, naturel et impeccable, utilisez le maquillage minéral : Et voici

Quelques nouveautés minérales à découvrir.

OMBRE À PAUPIÈRES COLORSTAY MINERAL DE REVLON

Une première sur le marché : une couleur pour les yeux qui allie un complexe minéral à la technologie longue tenue brevetée. La formule légère offre une couvrance translucide qui s'estompe impeccablement.

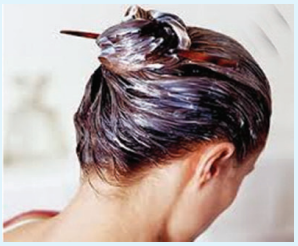
FOND DE TEINT POUDRE MINERAL FX

- est le fond de teint idéal pour celles qui cherchent une couvrance légère, confèrent à la peau un fini naturel et lumineux. Autre avantage : les poudres minérales aux propriétés magnétiques adhèrent bien à la peau et se lient les unes aux autres, permettant de réaliser une couvrance plus ou moins opaque.

GLOSS COLORSTAY MINERAL

- le premier gloss pour les lèvres minérales. Doté lui aussi de la technologie " ColorStay ", il donne jusqu'à huit heures de lustre éclatant. Nul besoin de retoucher toutes les demi-heures! La formule fondante enrobe les lèvres et les revitalise grâce à son complexe minéral bienfaisant.

Masques naturels pour cheveux



Vous pouvez tester la bonne santé de vos cheveux grâce à la farine. Versez un peu de farine dans une assiette, passez une mèche dans la farine et observez la quantité de farine retenue. Si la mèche reste relativement propre, c'est que vos cheveux sont en bonne santé. S'ils sont blancs, c'est que les écailles sont soulevées et qu'ils sont abîmés.

-Recette au gingembre:

Elle sert à tonifier le cuir chevelu et dynamiser la chevelure. Passer au mixeur des racines de gingembre frais, puis ajouter des huiles d'amandes ou de ricin. La pâte obtenue est appliquée en cataplasme (masque). Laisser poser une vingtaine de minutes, rincer, puis mousser au shampooing en massant le cuir chevelu. Les cheveux gagnent en volume et la fibre capillaire devient lissée.

colorations naturelles des cheveux



A la différence des colorations chimiques , la coloration naturelle respecte le cheveu tout en lui donnant souplesse, brillance et vigueur.

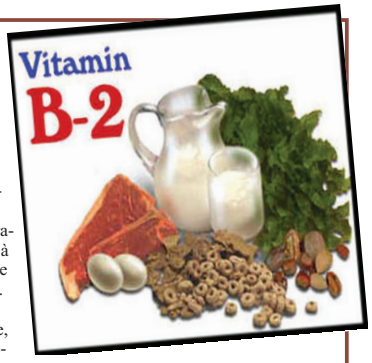
Faire le choix d'une coloration naturelle c'est avant tout priviligier, la nature et la santé de ses cheveux.Les colorations naturelles les plus utilisées actuellement sont la camomille, le noyer, l'indigo et le henné.

Pour les femmes qui ont des cheveux blonds ou Châtains et qui souhaitent s'éclaircir les cheveux, la camomille leur permettera de les aviver et de trouver leur éclat et brillance.

Pour celles qui souhaitent accentuer les reflets de leurs cheveux foncés, le noyer est la couleur naturelle adéquate pour des reflets bruns, alors qu'il faut mélanger le noyer avec de l'indigo pour avoir un reflet marron.

Pour celles qui veulent avoir des cheveux avec des tonations rouges seul le henné leur permettront d'avoir la nuance souhaitée.

VITAMINE B2 :



Cette vitamine est très répandue, on la trouve dans les protides (viandes, abats, œufs), dans la levure de bière, dans les végétaux.

L'organisme ne la stocke pas.

Sa carence se manifeste par des sécheresses des téguments (lèvres, peau, conjonctives, organes génitaux). En pratique, sa carence est toujours associée à la carence d'autres vitamines du groupe B. Les symptômes sont donc intriqués. Il s'agit surtout de malnutrition avec carences protidiques, mais la grossesse, la thyréotoxicose (excès de fonctionnement de la thyroïde), certains médicaments (chlorpromazine, imipramine, amitriptyline) peuvent en augmenter les besoins.

Il n'y a aucun effet de surdosage connu. Cette vitamine réduit l'activité de certains antibiotiques .

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

Absorber les odeurs du frigo

Parfois nous avons du fromage qui sent un peu fort, ou d\'autres odeurs dans le frigo, pour enlever toutes ces odeurs placer ds votre frigo un bol,un ramequin ou une coupelle de lait, le lait absorbe les odeurs et le frigo n\'a plus d\'odeur..

Tiroir qui coince

Si les tiroirs de votre commode coince et s'ouvre difficilement, utilisez de la paraffine avec laquelle vous enduirez les côtés coulissants du tiroir ou encore utiliser une simple bougie que vous frotterez sur les parties latérales du tiroir.

Enlever de la cire sur les tapis

Il arrive assez fréquemment....que de la bougie fondue tombe sur le tapis ou la moquette. Certes, il est facile d'enlever la couche supérieure, une fois solidifiée, avec un couteau, mais beaucoup plus difficile d'enlever ce qui est incrusté !

Pour cela, placer une feuille de papier buvard sur la tâche, et passez doucement sur le buvard, votre fer à repasser. Comme par magie, le papier buvard absorbera toute la cire restante dans les fibres de votre tapis ou moquette.

Traces de calcaire sur les robinets

Pour les traces de calcaire sur vos robinets:

- Eponger les robinets de vinaigre.
- Laisser agir 2 à 3 heures puis rincez à l'eau clair.

Pour faire briller les robinets:

- Passer du citron tout autour des robinets.

Pour enlever la rouille autour des robinets:

- Mettre du Coca, son acide fera le travail pendant 2 à 3 heures puis rincer.

chorba Tunisienne



Ingrédients :

- 2 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 1grande cuillère à soupe de tomate concentrée
- 1 oignon de taille moyenne
- 1bouquet de persil
- 1verre de taille moyenne de petits grains
- 250 g de poulet

Préparation :

- Versez les 2 cuillères à soupe d'huile d'olive puis coupé les oignons en les ajoutant dans la marmite.
- Laissez mijoter à feu doux et en y mettant la grande cuillère à soupe de tomate concentrée et laissez cuire en baissant le feu à fond pendant que vous coupez le bouquet de persil.
- Mettez la viande même si elle est congelée et mettre le bouquet de persil découpé dans la marmite et rajouter de l'eau.

Gâteau simple



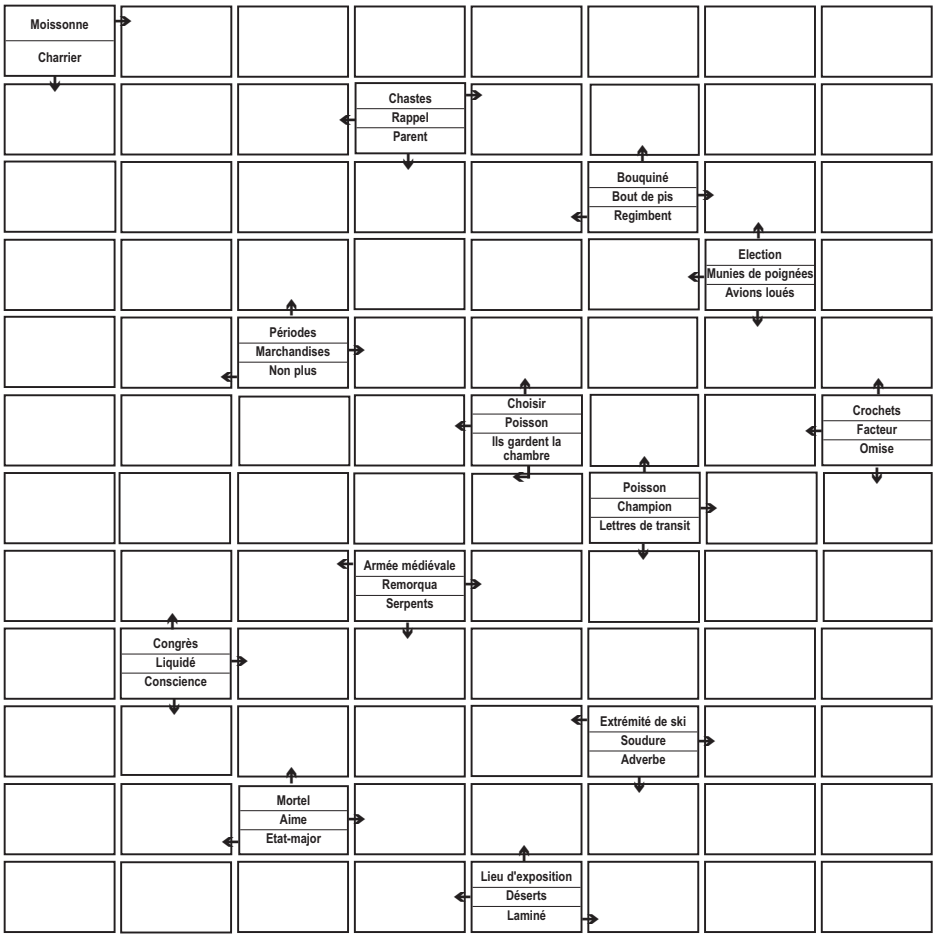
Ingrédients :

- 5 œufs
- 150 g de sucre
- 125 g de farine
- Beurre et farine pour le moule

Préparation :

- Fouetter les jaunes et 100 g de sucre jusqu'à ce que mélange blanchisse et fasse le ruban.
- Ajouter délicatement la farine
- Monter les blancs en neige puis ajouter le sucre restant en trois fois
- Mélanger les deux préparations
- Verser dans un moule beurré et fariné puis enfourner pour cuire à four chaud
- Retirer sur une grille en fin de cuisson

Mots fléchés n° 1441



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1440

Horizontalement

- MORDONS
PARA - BIO
ENERGIES
NIGER - CI

EGO - EPEE
TANGER - S
RN - URES -
ACES - TAS

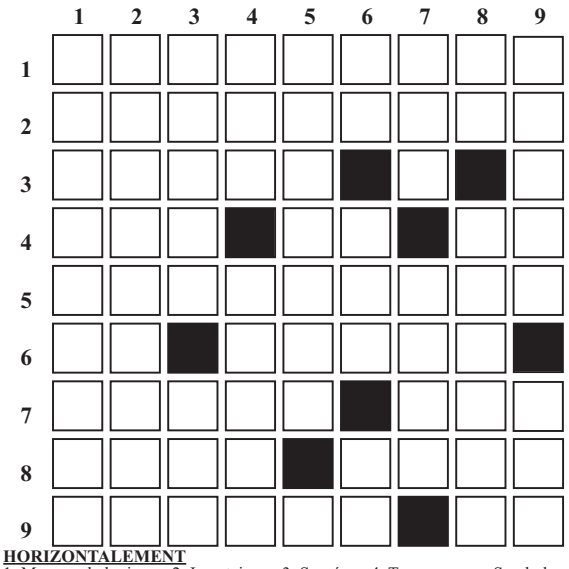
TEL - FETA
I - UNIRAI
OP - OS - NE
NUEE - LES

Verticalement

- PENETRATION
MANIGANCE - PU
OREGON - ELU - E
RARE - GUS - NOE

D - GREER - FIS -
OBI - PRETER - L
NIECE - SATANE
SOSIES - SAIES

Mots croisés 9/9 n° 1441



HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 1440

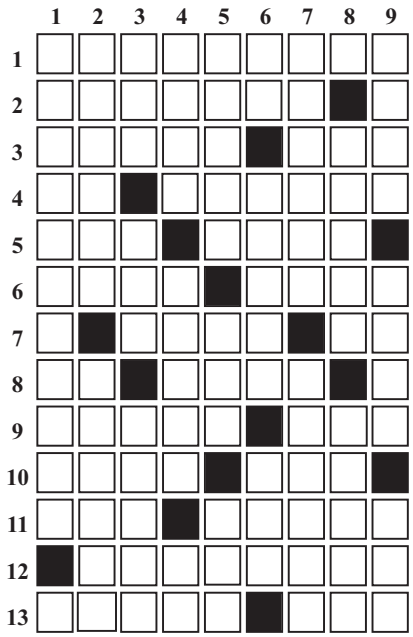
Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 1441



HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 1440

Horizontalement

PROSPECTA
RESTAURER
OCEAN - ALE
VU - DEVIES
ELBE - UNS -
RER - CET - E
BRUGES - EN
E - TAC - ART
- CALIBREE
ALLO - EDIT

NAINJAUNE
TISSER - TE
IRE - UNIES

Verticalement

IPROVERBE -
ANTI
RECULER -
CLAIR
OSE -
BRUTALISE
STADE -

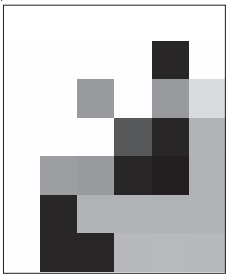
GALONS -
PANE -
CECI - JEU
EU - VUES -
BEARN
CRAINT -
ARDU - I
TELES -
EREINTE
ARES -
ENTETEES

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

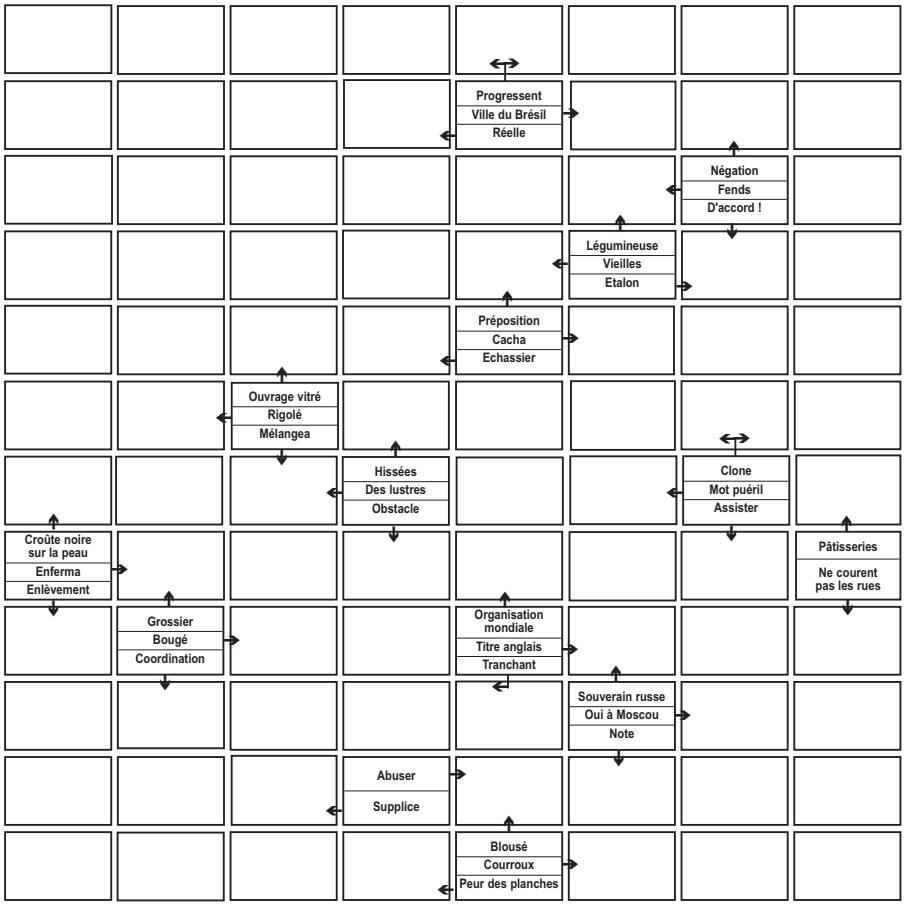
4				8			3	9
8						7		
	1		4		7			
		4		3		6		
2	5		7		1			8
		1				4	7	
			9		8		6	
		9		7				
	3							7



SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1371



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1370

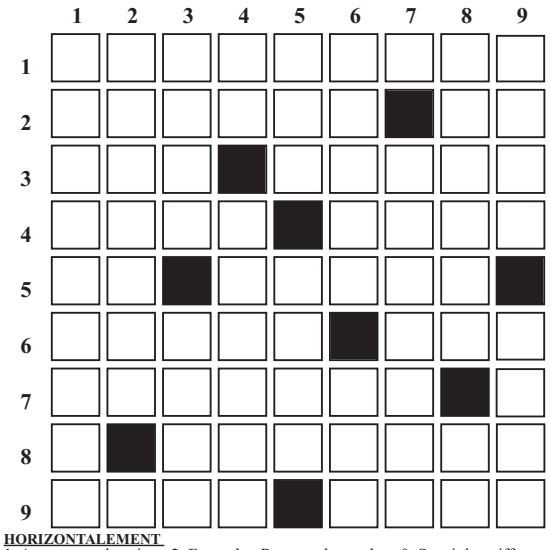
Horizontalement

SAGACITE
TRAM - FIL
ERRER - RI
MIE - OUED
MERCIS - E
- RAI - ACE
VE - RASA -
ESSES - BA
I - USINAI
LOI - RING
LUES - FEU
ET - THESE

Verticalement

STEMM - VEILLE
ARRIERES - OUT
GARERA - SUIE -
AME - CIRES - ST
C - ROI - ASIR - H
IF - USAS - NIFE
TIRE - CABANES
ELIDEE - AIGUE

Mots croisés 9/9 n° 1371



HORIZONTALEMENT
1. Assurances données - 2. Entrepôt - Rapport de courbe - 9. Souci du coiffeur - Pays d'Afrique - 4. Munit - Pressa - 5. Il bat le roi - Boîte à idées - 6. Eprouve - Théâtre régional - 7. Exténué - 8. Reconnues - 9. Rusé - Sorti.

VERTICALEMENT
1. Il vit de proies - 2. Remettre à sa place - 3. Oublia - Récipient pour puits - 4. Note de musique - Energique - 5. Levant - Courroie de direction - 6. S'absenta au cours - Travail de postier - 7. Obsédées - 8. Etonner - Suit le docteur - 9. Maladie du siècle - Bien charpenté.

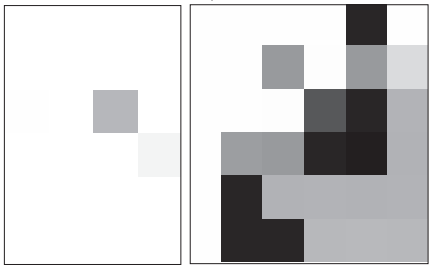
SOLUTION N°1370

HORIZONTALEMENT

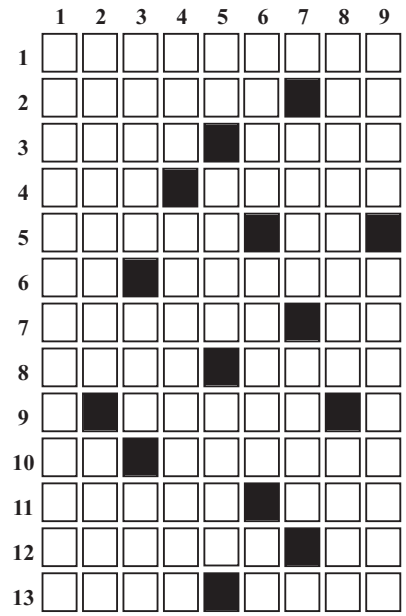
DISTANTCAT
INOUI - OLE
VINT - IULE
ET - UNS - US
RISSOLER -
TAU - RARES
I - SAINS - I
RA - LAD - FO
AMIE - FLAN

VERTICALEMENT

DIVERTIRA
INITIA - AM
SON - SUS - I
TUTUS - ALE
AI - NORIA -
N - ISLANDE
COU - ERS - L
ALLURE - FA
TEES - SION



Mots croisés 9/13 n° 1371



HORIZONTALEMENT
1. Révéler - 2. Sasse - Drame nippon - 3. Langue asiatique - Au menu des Japonais - 4. Lecteur mystérieux - Bout de couverture - 5. Feintes - Trompé - 6. Possessif - Dégoûter - 7. Inconnu - Mot de môme - 8. Gaz atmosphérique - Rongeurs - 9. Déride - 10. Explication - Instrument de cavalier - 11. Palpai - Le premier à rougir - 12. Dépossédé - Réfléchi - 13. Prévoit - Liquidas.

VERTICALEMENT
1. Prépondérantes - 2. Fin de course sur plage - Propos venimeux - 3. Bandes - Homme du Déluge - Pièce de soutènement - 4. Pour accord - Distendant - 5. Vieille mode - Il a disparu de Russie - Paroi - 6. Refus - Suite - Agent de liaison - 7. Palmipèdes - Pas pressé - 8. Prestigieux - Montagne de Thessalie - 9. Torturé - Ennuyeuses.

SOLUTION N° 1370

HORIZONTALEMENT

ACROBATES
DIAPOS - TA
H - DERAPER
EPINE - ONC
SOU - AVIDE
IMMOLES - L
OP - PERSIL
NIET - RENE
- EPIQUES -
BRAQUE - IF
O - NUE - AGE
MADELEINE
EMUS - URES

VERTICALEMENT

ADHESION -
BOME
CI - POMPIER -
AM
RADIUM - EPAN-
DU
OPEN -
OPTIQUES
BOREALE - QUEL
- ASA - VERRUE -
EU
T - POISSEE - AIR
ETEND - INSIGNE
SARCELLE -
FEES

soduku 100

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

9					5		8	
				9		4		
		8		7			2	6
					7	6		5
			5	2	1			
3		4	9					
7	9			1		8		
		6		5				
	8		4					7

SOLUTIONS

6	4	1	2	8	7	9	5	3
2	3	5	1	6	9	8	7	4
9	7	8	5	3	4	2	6	1
4	2	9	6	7	3	1	8	5
5	1	7	4	2	8	6	3	9
8	6	3	9	5	1	7	4	2
7	5	2	3	1	6	4	9	8
1	8	4	7	9	5	3	2	6
3	9	6	8	4	2	5	1	7

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



14e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

CA Batna – JSM Béjïa en tête d'affiche

Après une petite halte d'une semaine qui aura permis aux uns de respirer et aux autres de rectifier le tir à deux encablures de la fin de la phase aller, les pensionnaires de la Ligue Mobilis 2 seront de service demain pour entamer la 14e journée, dont la rencontre MC El-Eulma – OM Arzew est reportée à samedi, à 16 h.



Les regards seront bien sûr tournés vers le nouveau leader, le CA Batna, et sa confrontation difficile face à un outsider et une vieille connaissance de l'élite, la JSM Béjaïa qui revient fort dans la course au podium final. CA Batna – JSM Bejaia sera incontestablement l'affiche du jour et elle ne manquera pas de piment tant les deux équipes ont des qualités à faire valoir et des ambitions à confirmer. Les Aurésiens, sur un nuage depuis leur prise de pouvoir née grâce à une série de résultats plus que satisfaisant, pour le coach Bouaratta partent certes avec les faveurs des pronostics sur leur terrain et devant leur public, mais ce ne sera guère une sinécure devant des Béjaouis requinqués depuis l'arrivée en pompier du coach Hammouche à la barre technique. De chauds débats que les locaux se doivent de remporter pour conforter leur position de chef de file et y voir plus clair concernant le titre symbolique de champion de l'aller, et faire en sorte également de garder à distance son dauphin, l'USM Bel Abbès. En face, les Béjaouis savent que le moindre point concédé ce vendredi compliquera davantage la situation. L'USMBA, quelque peu essoufflée, – c'est qui d'ailleurs valu la perte de son fauteuil ne fera cette fois ci aucune concession à son adversaire du jour, l'AS Khroub, déterminée à renouer avec la victoire et surtout chasser le doute. L'O Médéa, l'invité surprise actuellement sur la troisième marche du podium sera en appel à Boussaâda pour un test a priori difficile face à une équipe locale forcée par l'obligation de résultat pour espérer sortir un peu plus de la zone des turbulences. L'ASO Chlef, en perte de vitesse et sortant d'une amère et décevante défaite à domicile face au CA Batna sera sur le gril à Oum El-Bouaghi pour une opération de redressement peu évidente devant une formation de l'US Chaouia, condamnée à refaire son retard et à quitter cette partie du classement avant que les choses ne se compliquent pour eux a début de la phase retour. Périlleux déplacement des Criquets de Bordj Bou Arréri,dj à Skikda ou les V Noirs de la JSMS pour faire le plein et confirmer la victoire contre l'OMet le match nul ramené de Saïda. Le Paradou AC partira avec les faveurs des pronostics à El-Annaser devant une formation de Saïda sans énergie ces derniers temps. Malheur au vaincu à Aïn Fekroun entre les deux lanternes rouges du groupe, le CRBAF local et l'USMM Hadjout. Les visiteurs risquent de se retrouver seuls dernier de la classe à l'issue de cette journée. Enfin samedi à El-Eulma, le Mouloudia local tentera de renouer avec la victoire sous la houlette de son nouveau coach Kamel Mouassa face à l'OM, Arzew normalement loin d'être une proie difficile pour Babya.

S. S.

Vendredi à 15 h :
Bou saâda: ABS-OM
Alger (20-Août 55): PAC-MCS
Skikda: JSMS-CABBA
Sidi Bel Abbès: USMBA-ASK
Oum El-Bouaghi: USC-ASO
Batna: CAB-JSMB
Aïn Fekroun: CRBAF-USMMH
Samedi à 16 h:
El-Eulma: MCEE-OMA

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE VOILE:

L'Algérie en passe de décrocher 3 billets pour Rio-2016

LE DIRECTEUR des équipes nationales (DEN) de la fédération algérienne de voile, Mourad Oukssoum, a assuré mardi, qu'à deux jours de la fin des championnats d'Afrique de voile (Laser et RSX) qui se déroulent à Alger, l'Algérie est sur le point de décrocher trois des quatre billets qualificatifs en jeu pour Rio-2016. «Notre objectif est de décrocher les quatre billets qualificatifs, pour l'instant à deux jours de la fin de la compétition, nous sommes quasi assuré d'arracher trois qualifications aux JO-2016, mais il ne faut pas jubiler avant la publication des résultats officiels par la commission d'arbitrage», a déclaré Oukssoum à l'APS. «Dans la spécialité planche à voile RSX (dames), je peux vous assurez que l'Algérie est déjà à Rio vu que la concurrente marocaine n'a pas réussi à terminer la course», a ajouté le DEN. En planche à voile RSX, le trio algérien Katia Belabbès, Faiza Maatallah et Sarah Hamaoui, domine la compétition en occupant les trois première places du classement, alors que la dernière concurrente le Marocaine Sanaa Al-Arbaoui n'a pas encore réussi à terminer une course, offrant le billet qualificatif de cette spécialité à l'Algérie. Oukssoum est également revenu sur les autres spécialités ou les Algériens sont en course pour décrocher une qualification aux Jeux Olympiques. «En Lazer Radial (dames) nous sommes en bonne voie pour décrocher une deuxième qualification vu Chérif Sahraoui Imene est en tête du classement depuis le début de la compétition», a-t-il indiqué. Pour les messieurs, le DEN national s'est montré confiant quant aux chances des Algériens de s'imposer dans la spécialité planche à voile RSX, au moment ou l'Algérien Hamza Bouras est en tête du classement. «Notre athlète, Hamza Bouras, a dominé les premières courses prenant la première place du classement devant le concurrent Gardette Jean-Marc des Seychelles», a-t-il dit. Concernant le dernier billet qualificatif dans la spécialité Laser Standart, ou les athlètes algériens ont du mal à se faire remarquer, Oukssoum a souligné que son staff s'attendait à la domination du Tunisien Akrout Youssef qui avait déjà composté son billet pour les JO-2016 lors des derniers championnats du Monde. Quatre billets qualificatifs pour les Jeux Olympiques Rio 2016 sont en jeu dans quatre spécialités (RSX dames et messieurs, Laser Standart messieurs, Lazer Radial dames), lors des championnats d'Afrique de voile qui se déroulent actuellement à Alger avec la participation de 53 athlètes représentant 8 pays (Algérie, Tunisie, Egypte, Seychelles, Tanzanie, Maroc, Angola, Mozambique)

KAMEL MOUASSA SIGNE UN CONTRAT DE 6 MOIS AU MC EL EULMA

L'ENTRAÎNEUR KAMEL Mouassa dirigera la barre technique du MC El Eulma (ligue 2 Mobilis) jusqu'à la fin de la saison, aux termes d'un contrat de six mois qu'il a signé, mardi après-midi, au siège du club. Mouassa remplace Noureddine Saâdi que les dirigeants de l'équipe de Babya avaient limogé la semaine dernière après, pourtant, une série de 8 matchs sans défaite. Le nouveau coach du «Babya» a indiqué, dans une déclaration à l'APS, juste après la signature du contrat que la direction du MCEE a présenté comme «renouvelable», que son objectif était de remettre l'équipe à sa «vraie place»,
C'est-à-dire parmi l'élite. «Je vais m'employer à redorer le blason du Mouloudia dont les supporters ont subi un choc lorsque leur équipe a rétrogradé après avoir disputé, pour la première fois de son histoire, la ligue des champions d'Afrique, a-t-il indiqué. Kamel Mouassa a également affirmé qu'il mettra au service de sa nouvelle formation «toute l'expérience qu'il a emmagasinée en drivant des équipes de ligue 2 dont plusieurs ont accédé sous (sa) direction. Il a souligné que les rencontres qui attendent le MCEE seront «prises l'une après l'autre mais avec beaucoup d'ambition, à commencer par le prochain match au stade Messaoud-Zeghar d'El Eulma face à l'OM Arzew».

APS

LIGUES 1 ET 2 MOBILIS : LA LFP FIXE LES DATES DES TROIS PREMIÈRES JOURNÉES DE LA PHASE RETOUR

LA LIGUE de football professionnel (LFP) a communiqué mardi sur son site officiel, les dates des trois premières journées (16e, 17e, et 18e) de la phase retour des deux Ligues 1 et 2. Ainsi, la 16e journée de Ligue 1 se jouera le samedi 16 janvier 2016 au moment où deux matchs seront programmés la veille : USM Alger-NA Hussein Dey et CS Constantine-JS Kabylie. Les rencontres de Ligue 2 de cette 16e journée se joueront le vendredi 15 janvier 2016. La 17e journée de Ligue 1 se disputera le samedi 23 janvier alors que deux rencontres seront au menu vendredi : MC Oran-CS Constantine et DRB Tadjenanet-JS Saoura, tandis que la 17e journée de Ligue 2 est fixée au vendredi 22 janvier. La 18e journée de Ligue 1 est programmée pour le samedi 30 janvier avec deux matchs avancés au vendredi : ASM Oran-USM Harrach et CS Constantine-ES Sétif. Les rencontres de Ligue 2 de cette 18e journée se joueront le vendredi
29 janvier 2016.La phase aller des Ligues 1 et 2 prendra fin respectivement le vendredi
25 et samedi 26 décembre 2015. Avant la 15e et dernière journée de la phase aller, il y aura le déroulement des rencontres des 32es de finales de la Coupe d'Algérie prévues les 18 et 19 décembre 2015.

9E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE SUPER-DIVISION «A» DE BASKET-BALL :

RÉSULTATS :

NA Hussein-Dey - US Sétif	83-72
PS El-Eulma - OMS Miliana	73-65
AB Skikda - GS Pétroliers	(reporté)
absence d'un arbitre	
RC Constantine - COBB Oran	79-73
O. Batna - WA Boufarik	77-69
NB Staoueli - CRB Dar Beida	59-83
USM Blida - IRBB Arréridj	42-48

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	05:58	06:02	06:17	06:01	06:23	06:27	06:30
Dohr	12:22	12:26	12:40	12:31	12:47	12:52	12:55
Açr	14:54	15:00	15:14	15:16	15:22	15:28	15:31
Maghrib	17:16	17:22	17:35	17:38	17:44	17:49	17:53
Icha	18:40	18:45	18:59	18:57	19:07	19:12	19:15

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5344 - JEUDI 28 SAFAR 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	20°	10°
Oran	22°	12°
Constantine	17°	6°
Ouargla	22°	7°

DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS

Plusieurs projets prévus en 2016, selon Grine

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a fait savoir que plusieurs projets seront engagés l'année prochaine dans le cadre du programme du Président de la République relatif à la professionnalisation de la presse nationale.



DR

Hamid Grine a considéré que 2016 sera l'année de la création et de la mise en place de plusieurs instances appelées à contribuer à la modernisation et à la professionnalisation de la presse nationale, précisant qu'il sera procédé à l'élection du Conseil de la déontologie de la presse, de l'autorité de régulation de la presse écrite, ainsi que la commission chargée de délivrer la carte du journaliste professionnel.

Outre les efforts à consentir dans la formation des journalistes et les métiers de la presse en général, l'année 2016 sera marquée, a souligné M. Grine avant-hier à Oran, par ''la promulgation de plusieurs textes visant le renforcement de la presse nationale par des mécanismes de professionnalisation et de modernisation à l'instar du champ audiovisuel «'. Il a par ailleurs, invité les journalistes du secteur public à s'impliquer davantage dans le processus d'édification nationale.

«Les journalistes de la presse du secteur public doivent s'impliquer davantage dans le processus d'édification nationale. Il faut se départir de la mentalité de fonctionnaire et sortir sur le terrain au service de l'Etat et des Algériens, dans le cadre de la déontologie du métier», a indiqué le ministre. S'adressant aux journalistes du secteur public, il a estimé que ceux-ci «doivent chercher et dire la vérité, même si elle est amère. Les commentaires sont les bienvenus, à conditions de ne pas insulter».

Pour lui, la presse publique «doit parler en toute liberté, s'impliquer dans le processus d'édification du pays et lancer les débats sur les questions importantes de l'heure». Evoquant la question de la déontologie, il a relevé une certaine «amélioration». «Il y a moins d'insultes, moins de diffamation. Tout cela sera réglé lorsque les journalistes éliront leur conseil de déontologie. Chaque média devrait avoir sa propre charte de déontologie. Les insultes ne devraient pas être tolérées mêmes dans les réseaux sociaux de la part des journalistes», a indiqué M.Grine. Interrogé sur les cas d'établissement de cartes professionnelles de presse sur la base de fausses déclarations et de faux documents professionnels, le ministre a prévenu que des poursuites seront engagées contre tout falsificateur.

«Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur ce dossier et si cela s'avère vrai, ces personnes, les faux journalistes comme ceux ayant fourni les documents, seront poursuivies et leurs dossiers transmis à la justice», a-t-il affirmé. Interrogé sur les dettes de journaux du secteur privé, Hamid Grine a indiqué que la campagne lancée, il y a plus d'une année, pour la récupération des créances se poursuit. «La campagne, lancée en juin 2014, se poursuit de manière constante. Beaucoup d'argent a été récupéré», a indiqué le ministre, estimant qu'il était «anormal que des patrons de journaux ne payent pas leurs dettes et investissent dans d'autres secteurs, notamment dans l'immobilier».

«Certains journaux ne jouent pas le jeu. Nous n'acceptons aucune mollesse de la part de ceux qui sont chargés de récupérer les créances, mais quand il y a de la bonne foi, on peut accorder des échéanciers», a-t-il dit. Hamid Grine a évoqué en outre la situation socioprofessionnelle des journalistes exerçant dans le secteur privé, appelant les responsables concernés à «payer leurs journalistes, en fonction de leurs talents, des risques et de la noblesse de ce métier», estimant que les salaires des journalistes dans certains médias du secteur privé relèvent du «néo-esclavagisme» et que ce dossier relevait du Ministère du travail. Evoquant la coopération avec des partenaires étrangers spécialisés dans le domaine de la presse, le ministre a annoncé, l'organisation, le 15 décembre, d'une session de formation destinée aux journalistes professionnels, animée par le Secrétaire général de l'Union des journalistes européens, Eric Maurice.

R. M.

7E PRIX MOHAMED BIN RASHID AL-MAKTOUM

Madoui meilleur entraîneur arabe de l'année 2015

L'EX-ENTRAÎNEUR de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Kheireddine Madoui, actuellement avec Al-Wihda (Arabie Saoudite) a été désigné hier meilleur entraîneur arabe de l'année 2015, comptant pour le Prix Cheikh Mohamed Bin Rashid Al-Maktoum de créativité sportive. Madoui avait mené l'Entente à remporter notamment la Ligue des champions d'Afrique, second trophée dans l'histoire du club, en plus de la Supercoupe d'Afrique.

L'ancien défenseur international algérien avait mis un terme à son aventure avec l'ESS en novembre dernier, préférant tenter une expérience en Arabie Saoudite. Il a été remplacé par le technicien suisse Alain Geiger. Lors de la précédente édition du Prix Mohamed Bin Rashid Al-Maktoum tenue en 2014, le président de la fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua avait été désigné personnalité sportive arabe de l'année pour «les efforts consentis pour soutenir le sport arabe et sa contribution pour son développement au plus haut niveau». L'ancien arbitre international algérien Djamel Haïmoudi a été désigné arbitre arabe de l'année 2014, pour sa prestation lors de la coupe du Monde 2014 au Brésil où il avait officié plusieurs matchs dont celui de classement pour la troisième place entre les Pays-Bas et le Brésil. Au total, 20 prix ont été décernés lors de cette septième édition. La cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 7e édition aura lieu le 14 janvier prochain à Dubaï. **R. S.**

FORUM ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES HISPANO-ALGÉRIEN D'ORAN

Plus de 160 entreprises participent à la 5e édition

PLUS DE CENT SOIXANTE entreprises participent à cette cinquième édition, consacrée au secteur de la construction, à la réhabilitation et aux matériaux de construction, ainsi qu'au développement d'infrastructures portuaires liées à la construction.

L'Espagne exprime une fois de plus son intérêt pour le secteur de la construction, des matériaux et des travaux publics algériens, notamment l'infrastructure portuaire, avec la tenue du 5e Forum économique des entreprises d'Oran et la présence de 40 chefs d'entreprise espagnols. Cet événement est organisé par Casa Mediterràneo, le Consulat général d'Espagne à Oran et la wilaya d'Oran, en collaboration avec l'Office économique et commercial de l'ambassade d'Espagne en Algérie et le Cercle hispano-algérien de Commerce et d'industrie.

Le forum aura lieu aujourd'hui à l'Hôtel Royal d'Oran, et sera inauguré à 9h 30, avec la participation de M. le wali d'Oran, de S.E.M. l'ambassadeur d'Espagne en Algérie et du directeur général de Casa Mediterrèaneo. Durant toute la journée, les chefs d'entreprise espagnols et algériens assisteront à quelques conférences et auront l'opportunité d'échanger leurs expériences et leurs contacts. Durant la matinée, l'ambassadeur d'Espagne assistera, à 11h00 à l'Hôtel Royal, à la signature d'un Mémorandum de partenariat entre l'Université des sciences et des technologies Mohamed-Boudiaf d'Oran et l'Institut Cervantes de cette ville.

Le trait de Sidou

